La Petite Souvenance

NUMÉRO SPÉCIAL

Un peuple à unir

Centenaire du drapeau acadien 1884-1984

Table des matières

4 Les Conventions nationales acadiennes

Tableau des Conventions

11 La deuxième Convention nationale

Miscouche, Î.-P.-É.
Manifeste du Président
Programme
Les préparatifs
Compte rendu des activités
Les résolutions

20 Les symboles nationaux acadiens

La Fête nationale
Le drapeau acadien
L'hymne national
L'insigne et la devise

28 Notes biographiques

Pierre-Amand Landry
Pascal Poirier
Marcel-François Richard
Membres du Comité exécutif

Un peuple à unir

Numéro spécial
à l'occasion du Centenaire
du drapeau acadien

La Société historique acadienne
de l'Île-du-Prince-Édouard

Remerciements

Le Secrétariat d'État du Gouvernement du Canada a contribué à la préparation de cette brochure.

Le Gouvernement du Québec, par son Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, a assumé l'impression.

Recherche et rédaction
Cécile Gallant

Direction
Georges Arsenault

Graphisme
Raymond Thériault

© Tous droits réservés, 1984
La Société historique acadienne
de l'Île-du-Prince-Édouard.

Déjà cent ans.

Présentation

C'est un immense plaisir pour nous de vous présenter ce numéro spécial de ***La Petite Souvenance*** *préparé dans le but de souligner à la fois le centenaire de la tenue de la deuxième Convention nationale acadienne et le centième anniversaire du drapeau acadien. Cette Convention, à laquelle fut choisi le drapeau acadien, s'est déroulée à Miscouche, Île - du - Prince - Édouard, du 13 au 15 août 1884.*

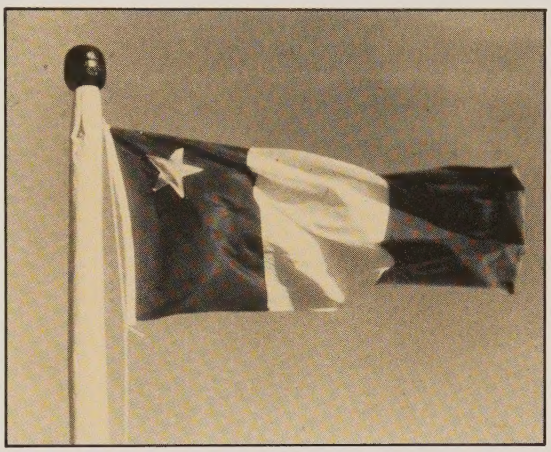

La présente publication commémorative fait une place importante à tout ce qui a entouré le rassemblement de Miscouche. Nous avons cependant cru bon de déborder le contexte de cet événement afin de tracer les origines des Conventions nationales acadiennes et de donner un aperçu du contenu et de l'organisation des premiers congrès qui ont marqué si profondément le développement du nationalisme acadien. De plus, nous avons ajouté quelques esquisses biographiques des principaux personnages qui ont été l'âme de ce mouvement national.

Une tranche du livret est consacrée entièrement à l'historique des symboles nationaux. Les chefs acadiens, réunis en congrès, étaient bien conscients qu'ils avaient "un peuple à unir." Pour ce faire, ils donneront aux Acadiens des symboles qui leur seront propres. A la Convention de 1881, à Memramcook, les délégués choisissent la Notre -Dame -de -l'Assomption comme fête nationale. Trois ans plus tard, à Miscouche, ils font le choix d'un drapeau, d'un air national, d'une devise et d'un insigne.

L'époque des premières Conventions nationales acadiennes constitue une belle page d'histoire. Nous espérons que la présente brochure saura mieux la faire connaître.

La rédaction.

Les Conventions nationales acadiennes

"Une convention nationale, c'est le peuple qui se réunit par ses délégués pour délibérer sur les questions et choses qui intéressent la nation, pour étudier sa situation, pour aviser aux moyens de l'améliorer en écartant les obstacles qui peuvent entraver son avancement dans la voie du progrès matériel, social et politique."

Pierre-Amand Landry

LES premières Conventions nationales acadiennes ont lieu au début des années 1880, en plein milieu de la période que les historiens appellent la "renaissance acadienne." Ces conventions sont une indication du réveil acadien qui se manifeste surtout à compter des années 1860. Cette décennie marque en effet la fin d'un siècle d'isolement pendant lequel les Acadiens avaient tranquillement repris racine en Acadie, après en avoir été chassés au moment du "grand dérangement." Désormais ils rejètent leur état d'infériorité dans tous les domaines; ils cherchent donc à prendre leur place au soleil et à se considérer les égaux des anglophones qui les entourent.

La prise de conscience collective acadienne de la seconde moitié du XIXe siècle doit beaucoup à l'avènement de l'enseignement supérieur en Acadie. En effet, l'ouverture du Collège Saint-Joseph de Memramcook, en 1864, a grandement contribué à la formation d'une élite nationaliste acadienne. La fondation en 1867 du *Moniteur Acadien,* le premier journal de langue française aux Provinces Maritimes, est un autre élément important qui a favorisé ce réveil. Pour la première fois, les Acadiens peuvent se rencontrer par la voix d'un journal et échanger des idées.

Les leaders Acadiens, de plus en plus sensibilisés à la situation déplorable des leurs, organisent en 1881 la première Convention nationale acadienne. Ils sont influencés dans leur démarche par des intervenants provenant de l'extérieur, notamment de la France et du Québec. Dans sa publication *La France aux colonies. Acadiens et Canadiens,* publiée en 1859 à Paris, l'historien français Edmé Rameau de Saint-Père, qu'on a appelé le "grand ami des Acadiens," y trace tout un programme de ce que les Acadiens auraient besoin pour s'affirmer comme peuple. Il entretient aussi une abondante correspondance avec plusieurs hommes influents qui oeuvrent auprès des Acadiens. Il leur transmet sa conception des démarches à suivre pour assurer la survivance et le développement de leur peuple. Les idées lancées par cet historien français sont bien reçues par le jeune leadership acadien qui s'efforce de les appliquer. Enfin, c'est à Québec que les chefs de file acadiens reçoivent une importante impulsion qui les motive à organiser la première Convention nationale.

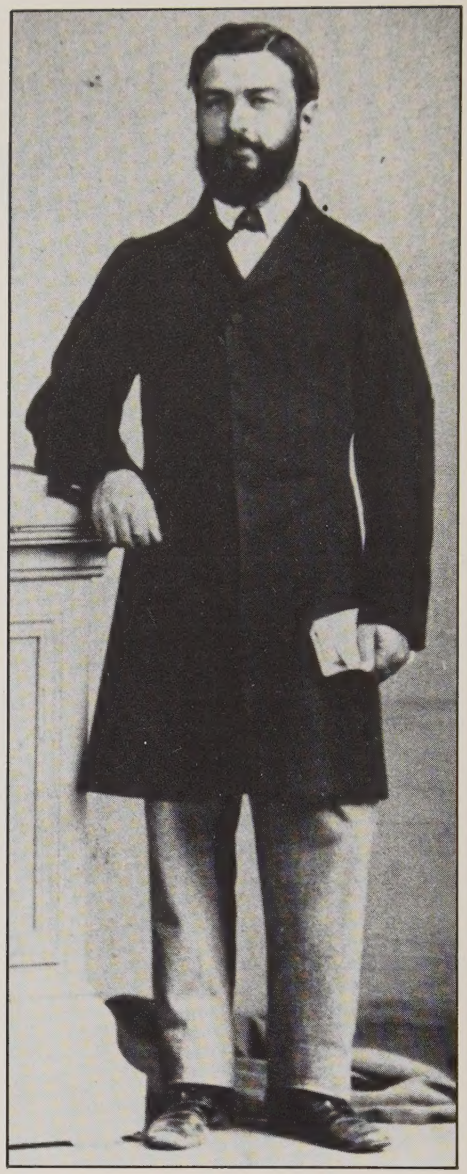

L'historien français, Edmé Rameau de Saint-Père, fut le premier à publier en français l'histoire des Acadiens. Par son livre, *La France aux colonies* ***(1859), et sa correspondance, il a grandement influencé les chefs de file de la Renaissance acadienne.*** *(Collection Pierre Trépanier)*

Fondée par Israël Landry en 1867, Le Moniteur Acadien fut le premier journal de langue française aux Provinces Maritimes. Il a été au premier plan dans la promotion des Conventions car, jusqu'à 1885, il fut le seul organe que possédèrent les Acadiens.

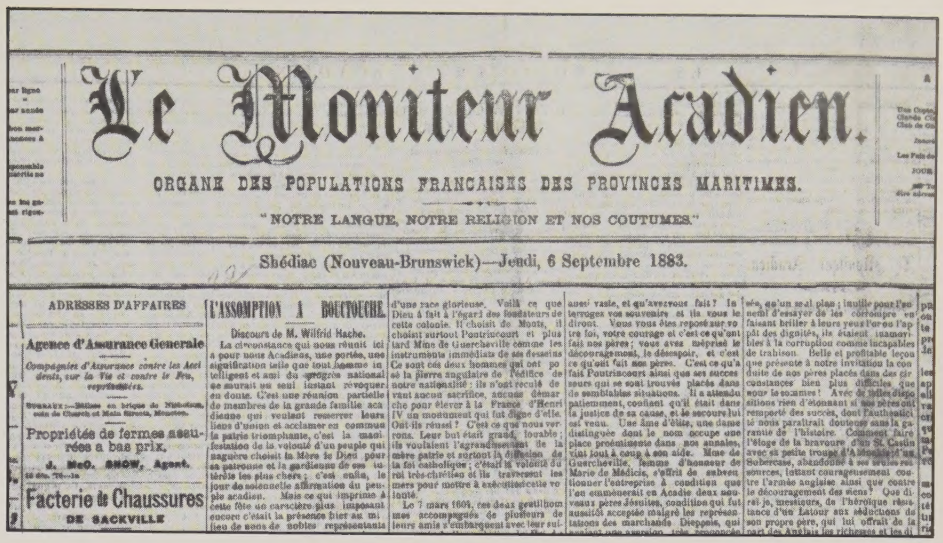

Le Moniteur Acadien.

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

Shédiac (Nouveau-Brunswick)—Jeudi, 6 Septembre 1883.

ADRESSES D'AFFAIRES

Agence d'Assurance Generale

Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.

Propriétés de fermes assurées a bas prix.

J. McG. SNOW, Agent.

Facterie de Chaussures DE SACKVILLE

L'ASSOMPTION A BOUCTOUCHE.

Discours de M. Wilfrid Hache.

La circonstance qui nous réunit ici a pour nous Acadiens, une portée, une signification telle que tout homme intelligent et ami du progrès national se saurait un seul instant révoquer en doute. C'est une réunion partielle de membres de la grande famille acadienne qui veulent resserrer leurs liens d'union et acclamer en commun la patrie triomphante, c'est la manifestation de la volonté d'un peuple qui naguère choisit la Mère de Dieu pour sa patronne et la gardienne de ses foyers les plus chers ; c'est enfin, le jour de solennelle affirmation du peuple acadien. Mais ce qui imprime à cette fête un caractère plus imposant encore c'est la présence hier au milieu de nous de nobles représentants d'une race glorieuse. Voilà ce que Dieu a fait à l'égard des fondateurs de cette colonie. Il choisit de Monts, il choisit surtout Poutrincourt et plus tard Mme de Guercheville comme les instruments immédiats de ses desseins. Ce sont ces deux hommes qui ont posé la pierre angulaire de l'édifice de notre nationalité : ils n'ont reculé devant aucun sacrifice, aucune démarche pour élever à la France d'Henri IV un monument qui fut digne d'elle. Ont-ils réussi ? C'est ce que nous verrons. Leur but était grand, louable ; ils voulaient l'agrandissement de la mère patrie et surtout la diffusion de la foi catholique ; c'était le vaisseau du roi très-chrétien et ils traversent les mers pour mettre à exécution ce voeu louable.

Le 7 mars 1605, ces deux gentilhommes accompagnés de plusieurs de leurs amis s'embarquent avec leur suite, aussi vaste, et qu'avez-vous fait ? Interrogez vos souvenirs et ils vous le diront. Vous vous êtes reposé sur votre foi, votre courage et c'est ce qu'ont fait nos pères ; vous avez méprisé le découragement, le désespoir, et c'est ce qu'ont fait nos pères. C'est ce qu'a fait Poutrincourt ainsi que ses successeurs qui se sont trouvés placés dans de semblables situations. Il a attendu patiemment, confiant qu'il était dans la justice de sa cause, et le secours lui est venu. Une âme d'élite, une dame distinguée dans le nom occupe une place prééminente dans nos annales, vint lui prêter à coup à son aide. Mme de Guercheville, femme d'honneur de Marie de Médicis, s'offrit de subventionner l'entreprise à condition que l'on emmènerait en Acadie deux nouveaux pères Jésuites, condition qui fut aussitôt acceptée malgré les représentations des marchands Dieppois, qui

ère, qu'un seul plan ; inutile pour l'ennemi d'essayer de les corrompre en faisant briller à leurs yeux l'or ou l'appât des dignités, ils étaient inaccessibles à la corruption comme incapables de trahison. Belle et profitable leçon que présente à notre invitation la conduite de nos pères placés dans des circonstances bien plus difficiles que pour le sommes ! Avec de telles dispositions rien d'étonnant si nos pères ont remporté des succès, dont l'authenticité nous paraîtrait douteuse sans la garantie de l'histoire. Comment faire l'éloge de la bravoure d'un St. Castin avec sa petite troupe d'Abénakis ou Sobercase, abandonné à ses seules ressources, luttant courageusement contre l'armée anglaise ainsi que contre le découragement des siens ? Que dirai-je, messieurs, de l'héroïque résistance d'une Latour aux séductions de son propre père, qui lui offrait de la part des Anglais les richesses et les di-

En 1880, la Société Saint-Jean-Baptiste de la ville de Québec organise, lors de la Saint-Jean-Baptiste, une grande manifestation à laquelle elle invite tous les francophones de l'Amérique du Nord à venir discuter de la vie française sur leur continent, et à fêter et à affirmer leur culture. Dans son manifeste elle lance un vibrant appel aux Acadiens:

> Vous viendrez aussi, Acadiens courageux et fidèles, race indomptable que ni la guerre, ni la proscription n'ont pu courber ni détruire, rameau plein de sève, violemment arraché d'un grand arbre, mais qui renaît et reparaît au soleil de liberté.

Plus de cent Acadiens répondent à cet appel et se rendent à Québec. C'est ici qu'ils décident, en tant que membres de la "Commission des Acadiens," de convoquer une convention nationale à Memramcook, en 1881, "pour s'occuper des intérêts généraux des Acadiens."

Environ 5,000 personnes assistent à cette première grande rencontre qui a lieu au Collège Saint-Joseph les 20 et 21 juillet 1881. De ce nombre, quelques centaines seulement participent, en tant que délégués, aux délibérations; les autres assistent à la messe et au grand pique-nique qui font partie des activités de cette convention, comme des autres qui vont suivre.

Dans les diverses commissions qui se réunissent à Memramcook, l'on étudie l'agriculture, la colonisation,

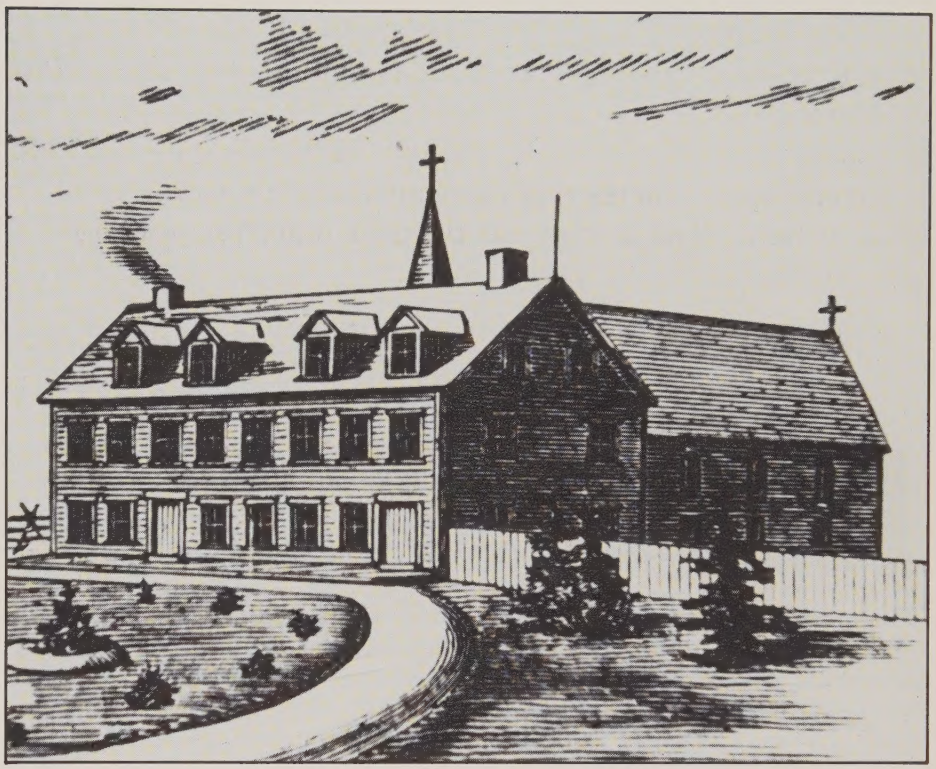

Le collège Saint-Joseph de Memramcook fut le premier collège de langue française dans les Provinces Maritimes. Fondé en 1864, ce collège a joué un rôle primordial dans la Renaissance acadienne. Le Père Camille Lefebvre de la Congrégation Ste-Croix en fut le fondateur.

l'éducation, le journalisme. Mais ce qui retient le plus l'attention, c'est le choix d'une fête nationale.

Les discours patriotiques abondent à ce premier rassemblement. Le thème qui revient le plus souvent chez les orateurs se rapporte à la définition de l'Acadien, thème qui, à lui seul, représente 30 pour cent des interventions; puis suivent l'éducation avec 20 pour cent des thèmes, la survivance, avec 14 pour cent. Les sept autres thèmes abordés recueillent tous moins de 10% chacun; il s'agit du passé, de la religion, de la colonisation, de l'agriculture, de l'émigration, de la presse et de la politique.

Les mêmes thèmes continueront à être débattus aux conventions subséquentes: à Miscouche (1884), à Pointe-de-l'Église (1890), à Arichat (1900), à Caraquet (1905), à Saint-Basile (1908)

Délégués acadiens au Congrès de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec. Réunis en séance d'étude, ces représentants de l'Acadie décidèrent de convoquer, l'année suivante, la première Convention nationale acadienne "pour s'occuper des intérêts généraux des Acadiens."

et à Tignish (1913). Notons que le problème de l'éducation et celui de l'acadianisation de l'Église en Acadie monopolisent à eux seuls les énergies des nationalistes jusque dans les années 1950.

Le succès des conventions nationales exigeait un grand travail d'organisation. D'abord, quelques mois avant la convention, le comité exécutif invitait chacune des paroisses acadiennes à élire des délégués pour les représenter aux délibérations. A ce sujet, *Le Moniteur Acadien* faisait les remarques qui suivent lors du choix des délégués pour la Convention de Miscouche:

> Dans l'intérêt de la nationalité acadienne, il faut que le choix de chacune des localités tombe sur cinq hommes les mieux autorisés et les plus capables.
>
> De grandes et d'importantes questions seront soulevées à cette convention qui touchent de près les plus précieux intérêts de l'Acadie. Pour les résoudre avantageusement, il faut des délégués éclairés et patriotiques, des hommes honorables dont le caractère ne souffre pas le soupçon.
>
> A la prière du comité exécutif, messieurs les membres du clergé voudront bien prendre l'initiative du mouvement et éclairer leurs paroissiens sur la conduite qu'ils doivent tenir.
>
> *(Le Moniteur Acadien,* le 12 juin 1884)

Les organisateurs des Conventions obtenaient pour les congressistes une réduction du coût des billets de transport par le chemin de fer et, dans le cas de la Convention de Miscouche, des prix réduits sur le traversier entre la terre ferme et l'Île-du-Prince-Édouard. Il fallait ensuite envisager le problème du logement des délégués et des nombreux observateurs. Ceux-ci étaient souvent hébergés dans les familles de la paroisse où avait lieu la convention. La préparation des repas était un autre défi à relever. Cette tâche revenait à la paroisse où l'événement se déroulait. A Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse), en 1890, on dressa en plein air quatre tables d'une longueur de 200 pieds chacune, et on estima qu'en deux heures on servit plus de 4000 personnes. *Le Moniteur Acadien* nous a laissé le témoignage suivant de ce magnifique repas:

> La messe terminée, la foule se dirige sur le terrain du pique-nique, où nous attendent un excellent dîner et une grande diversité d'amusements. Il y a quatre tables à manger, longues d'environ deux cents pieds chacune. Elles menaçaient de s'écraser sous le poids des viandes, légumes, pâtisseries apportées par les paroissiens et servies par les dames préposées au service. Ce sont des anges de patience, car elles conservent la plus grande sérénité et le plus gracieux des sourires au milieu des milliers de réquisitions qui se croisent en tous sens.
> L'organisation des tables est parfaite, les aliments abondants et bien préparés. Le dîner dure bien deux heures, et on calcule que plus de quatre mille personnes ont pris part à ces agapes fraternelles en plein air.
>
> *(Le Moniteur Acadien,* le 19 août 1890)

La célébration d'une grand-messe solennelle, chantée en plein air lorsque la température le permettait, constituait toujours une partie importante du programme des conventions acadiennes. Le comité exécutif se chargeait d'inviter l'un des meilleurs prédicateurs acadiens à y prononcer le sermon de circonstance. La paroisse veillait à l'organisation d'un genre de pique-nique paroissial qui comprenait une grande diversité d'amusements. C'était une façon de divertir la foule et en même temps de recueillir des fonds à l'intention d'une oeuvre paroissiale quelconque. A la Convention de Miscouche, on appelle cette fête populaire, ce grand rassemblement, un "tea party." Le phénomène des "tea parties" était en fait très répandu dans l'Ile à cette époque. C'était un événement populaire qui, en plus de divertir, servait à recueillir des fonds. Selon le *Summerside Journal,* du 21 août 1884, le "tea party" qui eut lieu lors de la Convention de Miscouche fut "l'événement de la saison" et la somme importante réalisée au cours de ce pique-nique fut déposée dans un fonds pour la construction d'une nouvelle église.

Sources:

Ferdinand-J. Robidoux, *Conventions Nationales des Acadiens,* Imprimerie du Moniteur Acadien, Shédiac, 1907, 281 pages.

Léon Thériault, "La première Convention nationale des Acadiens, Saint-Joseph-de-Memramcook, les 20 et 21 juillet 1881," *Les Cahiers de la Société Historique Acadienne,* vol. 12, no 1, mars 1981, pp. 5-11.

Camille-Antoine Richard, *L'Idéologie de la première Convention nationale acadienne.* Thèse de maîtrise présentée au Département de sociologie, Université Laval, Québec, 1960.

Tableau des Conventions

I - 1881 - Memramcook

Le choix d'une fête nationale domine les débats; la fête Notre-Dame-de-l'Assomption est choisie. Les grandes questions suivantes sont débattues: l'éducation, l'agriculture, le problème de l'émigration, la colonisation et la presse. Ces mêmes questions sont reprises aux Conventions ultérieures.

II - 1884 - Miscouche

Les délégués complètent le choix des symboles nationaux, soit un drapeau, un air national, un insigne et une devise. Les principales résolutions visent à enrayer l'émigration vers les États-Unis, à encourager la colonisation, à freiner l'anglicisation et à donner aux Acadiens de l'Ile un meilleur système d'éducation en français.

III - 1890 - Pointe-de-l'Église

La question prédominante a trait à la langue d'enseignement dans le nouveau collège Sainte-Anne et dans les écoles et les couvents acadiens de la Nouvelle-Écosse. On demande que le français soit la langue d'enseignement mais que l'anglais soit enseigné concurremment.

IV - 1900 - Arichat

L'acadianisation de l'Église, en particulier la nomination d'un évêque acadien, retient grandement l'attention des délégués de la quatrième Convention nationale. On s'entend aussi pour que tous les journaux acadiens se donnent la main afin de défendre et réclamer justice lorsqu'il s'agira de protéger les intérêts du peuple acadien. Le premier ministre canadien, Wilfred Laurier, est présent.

Les Conventions nationales acadiennes ont eu lieu dans les quatre coins de l'Acadie: huit au Nouveau-Brunswick, quatre en Nouvelle-Écosse et deux à l'Île-du-Prince-Édouard. Notons que les communautés de Memramcook et de Pointe-de-l'Église, dotées de collèges, ont chacune accueilli les congressistes à trois reprises.

V - 1905 - Caraquet

"L'Union fait la force"

La nomination d'un évêque acadien est encore chaudement délibérée. On demande que le gouvernement vienne à l'aide des cultivateurs acadiens. On encourage aussi les Acadiens à s'intéresser davantage au commerce et à l'industrie. L'adoption de manuels français pour les écoles acadiennes est une autre importante recommandation du Congrès. On demande aussi que le français soit enseigné dans les écoles normales des Provinces Maritimes.

VI - 1908 - Saint-Basile

"L'Union fait la force"

Les congressistes décident de faire parvenir une supplique à Rome priant le Pape d'accorder aux Acadiens un évêque de leur nationalité. On recommande que les journaux acadiens publient chaque semaine un article de fond et qu'ils reproduisent moins d'articles de journaux étrangers. On demande que les écrivains de l'Acadie collaborent aux journaux.

VII - 1913 - Tignish

"Congrès d'action de grâces"

Le Congrès de Tignish prend l'allure d'une fête d'action de grâces suite à la nomination, l'année précédente, d'un évêque acadien. On met sur pied le Comité de rapatriement, de colonisation et d'agriculture dont le but est de tenter de ramener des États-Unis les Acadiens exilés et de les aider à se rétablir en terre acadienne.

VIII - 1921 - Pointe-de-l'Église et Grand-Pré

"Le Congrès du Souvenir"

Les assises à Pointe-de-l'Église sont suivies d'un pèlerinage à Grand-Pré où la Société Nationale l'Assomption avait récemment fait l'acquisition d'un terrain. Une campagne de souscriptions est lancée pour la construction d'une chapelle commémorative à cet endroit. On demande que les erreurs contenues dans les textes d'histoire du Canada, relativement à l'histoire acadienne, soient corrigées. On recommande avec instance aux Acadiens de s'abonner à leurs journaux.

IX - 1927 - Moncton

La Convention trace un grand programme d'action pour le peuple acadien. Elle propose que les Commissions d'étude se réunissent dorénavant une fois par année. Des recommandations sont faites afin d'augmenter la représentativité des Acadiens au gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick. On encourage les Acadiens à s'organiser coopérativement pour l'achat et la vente des produits de la ferme, de la forêt, de la pêche et de l'industrie. On exprime le voeu que les Acadiens ne manquent jamais de se servir de la langue française dans leurs correspondances avec les divers ministères fédéraux et provinciaux et qu'ils s'adressent en français dans les magasins et chez toute compagnie d'utilité publique.

X - 1937 - Memramcook

"Le Congrès de la Reconnaissance"

Les deux principales questions discutées traitent des droits scolaires et de la colonisation. On cherche aussi à encourager l'agriculture, l'enseignement des arts ménagers, l'établissement d'écoles d'agriculture, la célébration de la fête nationale et la publication et la diffusion de l'histoire acadienne. On adopte diverses recommandations en ce qui a trait à l'amélioration de l'industrie de la pêche et aux problèmes que rencontre la presse acadienne.

Au dire de L'Impartial, la Convention tenue à Caraquet, en 1905, fut un événement à grand déploiement: "il y eut discours, musique, banquet, procession, etc. La paroisse de Caraquet (...) était revêtue de ses habits de fête. Les décorations, pavillons, banderoles, tricolores arrangés artistement, présentaient un coup d'oeil charmant." *(Collection des Pères Eudistes, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick)*

XI - 1955 - Les Fêtes de 1955

***Avec Moncton et Grand-Pré, Memramcook** (ci-dessus) **est l'un des endroits où eurent lieu les principaux rassemblements du 15 août 1955.** (Coll. Centre d'études acadiennes)*

En 1955, après une vingtaine d'années d'inactivité, la Société Nationale l'Assomption confie à un comité spécial l'organisation de grandes manifestations pour souligner le bicentenaire de la Dispersion. Les Fêtes de 1955 prennent une envergure considérable; elles se déroulent dans de nombreux centres acadiens. Tout en n'ayant pas précisément le caractère d'un congrès, elles sont cependant considérées comme le onzième grand ralliement des Acadiens.

XII - 1957 - Memramcook

Le but principal du Congrès est de déterminer l'avenir de la Société Nationale l'Assomption. On lui donne alors une nouvelle constitution. Parmi les nombreuses modifications, les trois plus importantes sont les suivantes: l'établissement d'un secrétariat permanent, la création d'un Conseil d'administration et le changement du nom de l'organisme à "La Société Nationale des Acadiens."

XIII - 1960 - Pointe-de-l'Église

"Les Acadiens en 1960"

On précise les besoins des Acadiens et on examine les perspectives d'avenir. Les séances d'études se font au sein de quatre commissions: dans une première, on soumet la Société Nationale à un examen critique afin d'évaluer son efficacité depuis la réorganisation; la seconde s'applique à définir ce que devrait être le patriotisme des Acadiens; la troisième s'applique à définir les conditions d'avancement économique; et la dernière, les conditions d'avancement culturel.

XIV - 1965 - Caraquet

"Nos forces vives face à l'avenir"

L'accent est mis sur le développement des forces vives des Acadiens, en particulier le dynamisme de la jeunesse. On s'attarde moins sur l'analyse des lacunes ou des points faibles. La préoccupation dominante du congrès est de faire un effort de projection vers l'avenir. On tente de faire une étude positive des problèmes d'actualité et des besoins de la population.

XV - 1972 - Fredericton

"Congrès des francophones du Nouveau-Brunswick"

Plus de mille Acadiens du Nouveau-Brunswick assistent au Congrès. On vote au total 264 résolutions en ce qui a trait aux thèmes suivants: la politique, le bilinguisme, les média d'information, l'Union des Provinces Maritimes, la fonction publique, l'éducation, l'économie et la culture. La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick est fondée. La Société Nationale des Acadiens, qui depuis un certain temps agissait avant tout comme l'organisme des Acadiens du Nouveau-Brunswick, redevient le porte-parole des intérêts généraux des Acadiens des Maritimes.

(Dessin de Bernard Leblanc, Parcs Canada)

La deuxième Convention nationale acadienne

Miscouche Île-du-Prince-Édouard les 14 et 15 août 1884

Manifeste du Président

Messieurs,—

Tout indique notre 2me convention nationale, convoquée à Miscouche pour le 15 du présent mois, doit être couronnée de succès. Nos compatriotes partout s'empressent de répondre à l'appel qui leur est fait.

Nous espérons qu'à cette réunion de famille nous pourrons resserrer les liens qui nous unissent, aviser aux moyens à prendre pour avancer avec plus de succès encore dans la voie du progrès, apprendre à nous mieux connaître et à mieux apprécier la mission à laquelle nous a destinés la Providence.

Nous avons à coeur, en convoquant cette réunion, de travailler à l'amélioration de notre condition sociale et politique et à tout ce qui peut rendre meilleur notre état comme peuple. Les questions d'éducation, de colonisation, de commerce, etc., y seront traitées.

Nous vous invitons donc à vous rendre à Miscouche pour le 15 en aussi grand nombre que possible.

Efforçons-nous, surtout, par notre bonne conduite, notre assiduité au travail qui nous y attend, notre déférence pour les opinions d'autrui, et par notre union patriotique, de mériter l'approbation de nos supérieurs ecclésiastiques, l'estime de nos semblables, le respect de nos concitoyens d'origine différente, et la bénédiction du ciel.

Que nous nous amuserons, j'en suis certain, que nos labeurs auront pour résultat l'avancement de notre intérêt général, j'ose l'espérer et offrir des voeux pour la réalisation de cette attente et pour notre plus grand bien.

Veuillez me croire votre serviteur dévoué,

P.A. Landry, Président.

5 août 1884.

(*Le Moniteur Acadien*, le 7 août 1884)

AU terme de la Convention de Memramcook, en 1881, il fut décidé que la deuxième Convention nationale aurait lieu à l'Île-du-Prince-Édouard. Un tel choix fut sans doute motivé par la bonne et impressionnante participation des insulaires à l'événement de Memramcook.

La paroisse de Miscouche fut choisie comme site de la Convention surtout parce qu'elle n'était située qu'à une courte distance de Summerside et qu'elle était facilement accessible par train. Summerside était en ce temps-là reliée à la terre ferme par un bateau à vapeur qui faisait régulièrement la traversée depuis Pointe-du-Chêne, près de Shédiac. C'est donc en cette ville, sise sur la baie de Bédèque, que débarqueraient la plupart des délégués en provenance de l'extérieur de l'Ile.

Miscouche était à l'époque une paroisse acadienne assez prospère. D'abord connue sous le nom de la Belle-Alliance, cette paroisse avait été fondée en 1817 par un groupe d'Acadiens de la Rivière-Platte, située à peu de distance de Miscouche sur le littoral de la baie de Malpèque. A cet endroit, ils étaient locataires du Colonel Harry Compton, le propriétaire du Lot 17. Des relations difficiles se développèrent entre les Acadiens et leur propriétaire, ainsi qu'avec leurs voisins anglais, de sorte que la plupart quittèrent la Rivière-Platte à compter de 1812 pour aller s'établir ailleurs dans le comté de Prince. Les derniers à quitter l'endroit profitèrent d'une offre du Colonel Compton et achetèrent, en 1816, 6,000 acres de terres non défrichées pour la somme de 625 livres. Ils nommèrent d'abord ce site Belle-Alliance et ce possiblement afin de souligner l'heureuse entente conclue avec le

propriétaire Compton par laquelle ils étaient devenus propriétaires fonciers.

En 1823, les pionniers de l'endroit construisent une église qu'ils dédient à Saint-Jean Baptiste. Ils construisent aussi une école. L'éducation s'améliora beaucoup lorsque l'abbé Joseph Quevillon fit bâtir, en 1864, un couvent qu'il plaça sous la direction des religieuses enseignantes de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Cette maison d'éducation bilingue contribua grandement à l'avancement et à la prospérité de la région. Cette institution devint en quelque sorte un symbole du réveil acadien qui commençait à se faire sentir au cours des années 1860. Enfin, l'ouverture d'une gare de chemin de fer, vers 1872, signala une ère nouvelle pour la localité.

En se basant sur le recensement du diocèse de Charlottetown pour l'année 1890, il est possible d'établir, dans une certaine mesure, ce que pouvait être la population de cette paroisse six ans auparavant. En 1890, la population catholique de la paroisse comprenait 820 habitants dont 83% étaient d'origine acadienne et 17% d'origine britannique. Parmi les familles acadiennes, il y avait 43 Gaudet, 32 DesRoches, 26 Poirier, 10 Arsenault, 6 Gallant, 4 LeClerc, 2 Richard, 1 Doucette, 1 LeBlanc, 1 Bourque, et 1 Boudreault. Chez les familles anglophones, la plupart d'origine écossaise, il y avait les MacNeill, Gillis, Steele, Cunningham, Woods, Beairsto et Heckman.

Les Acadiens de Miscouche s'adonnaient surtout à l'agriculture. Le recensement dénombrait 82 fermiers. On trouvait également chez la population acadienne toute une variété d'occupations à savoir: 30 ouvriers, 5 marchands, 4 servantes, 4 commis, 3 enseignants, 3 mécaniciens, 2 enseignants de musique, 2 couturières, 2 cordonniers, 1 meunier, 1 tailleur, 1 plâtrier, 1 maître de gare, 1 garde-malade, 1 fabriquant de cure-dents, 1 connétable, 1 locataire et 1 cuisinière.

Cette communauté acadienne semble avoir été assez dynamique à l'époque selon un article intitulé "Le progrès de Miscouche" paru dans le *Moniteur Acadien,* le 1er juin 1876. Entre autres, on y mentionne une société de discussion mise sur pied par le Père Ronald McDonald, curé de la paroisse. Composés presqu'exclusivement de cultivateurs, les membres de cette société se rencontraient régulièrement afin de discuter de l'avancement de l'agriculture et "des moyens les plus propres à relever le niveau de cette noble profession." Cette association avait aussi à sa disposition une salle spacieuse, une bibliothèque, une chambre de lecture où ses membres pouvaient aller tous les jours lire les journaux de l'Île, les meilleurs journaux du Canada et des Etats-Unis, etc. De temps à autre, on y tenait des séances où on discutait de sujets d'actualité.

En 1884, année de la Convention nationale acadienne, les principaux

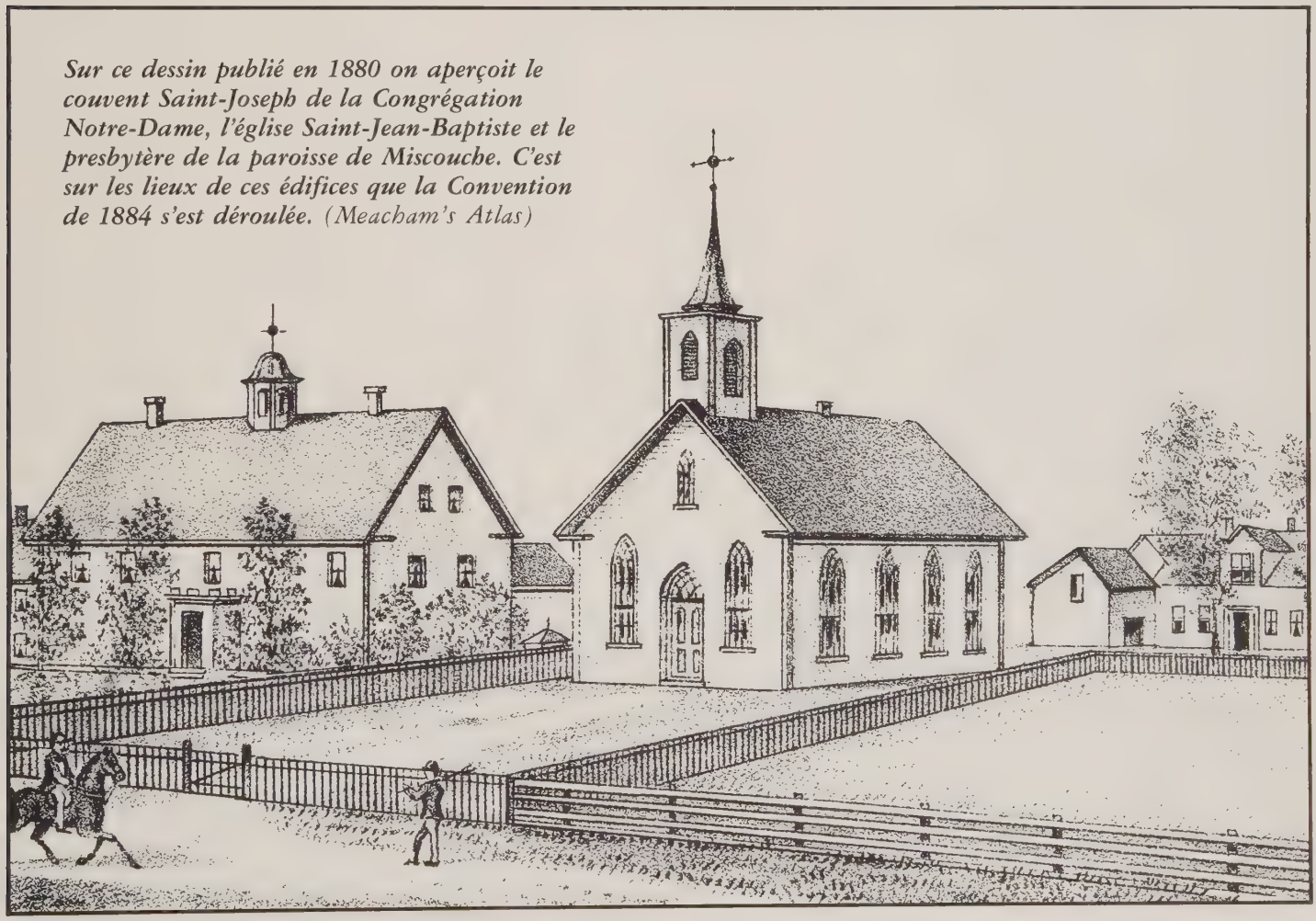

Sur ce dessin publié en 1880 on aperçoit le couvent Saint-Joseph de la Congrégation Notre-Dame, l'église Saint-Jean-Baptiste et le presbytère de la paroisse de Miscouche. C'est sur les lieux de ces édifices que la Convention de 1884 s'est déroulée. *(Meacham's Atlas)*

chefs de file acadiens de l'endroit étaient Gilbert Desroches, H.-V. Desroches, Jean-S. Gaudet et Joseph Poirier ("Joe Bellone"), tous marchands et exportateurs d'huîtres; Prosper Desroches, tailleur; et l'abbé Nazaire Boudreault, curé de la paroisse. Ce dernier était originaire des îles de la Madeleine.

A l'époque de la Convention, selon plusieurs témoignages, l'anglais se parlait déjà dans certaines familles acadiennes de Miscouche. La minorité anglophone dans la paroisse avait beaucoup d'influence car les activités publiques se déroulaient surtout en anglais. Ce courant d'anglicisation se faisait aussi sentir à l'époque dans plusieurs autres communautés acadiennes de l'Ile et des Provinces Maritimes. Réunis à Miscouche, une paroisse acadienne si visiblement menacée par l'assimilation, les chefs acadiens d'alors adoptèrent diverses résolutions visant à enrayer cette marée anglicisante et à assurer ainsi la survie culturelle de leur peuple.

Voici comment le Summerside Journal décrivait le village de Miscouche en 1884: "Ce beau village de campagne est présentement dans un état prospère et florissant. Nos marchands ont été excessivement occupés au cours de l'automne. Quelques-uns ont été impliqués dans le commerce des produits agricoles, payant comptant les plus hauts prix pour les pommes de terre, l'avoine, etc. D'autres marchands ont fait le commerce des huîtres, et certains autres le commerce des oeufs. A part des commerçants, nous avons toute une gamme de mécaniciens, de carrossiers, de forgerons, de tailleurs, de cordonniers, de charpentiers, de menuisiers, de tonneliers, de bouchers, etc." Plan du village (Meacham's Atlas, 1880).

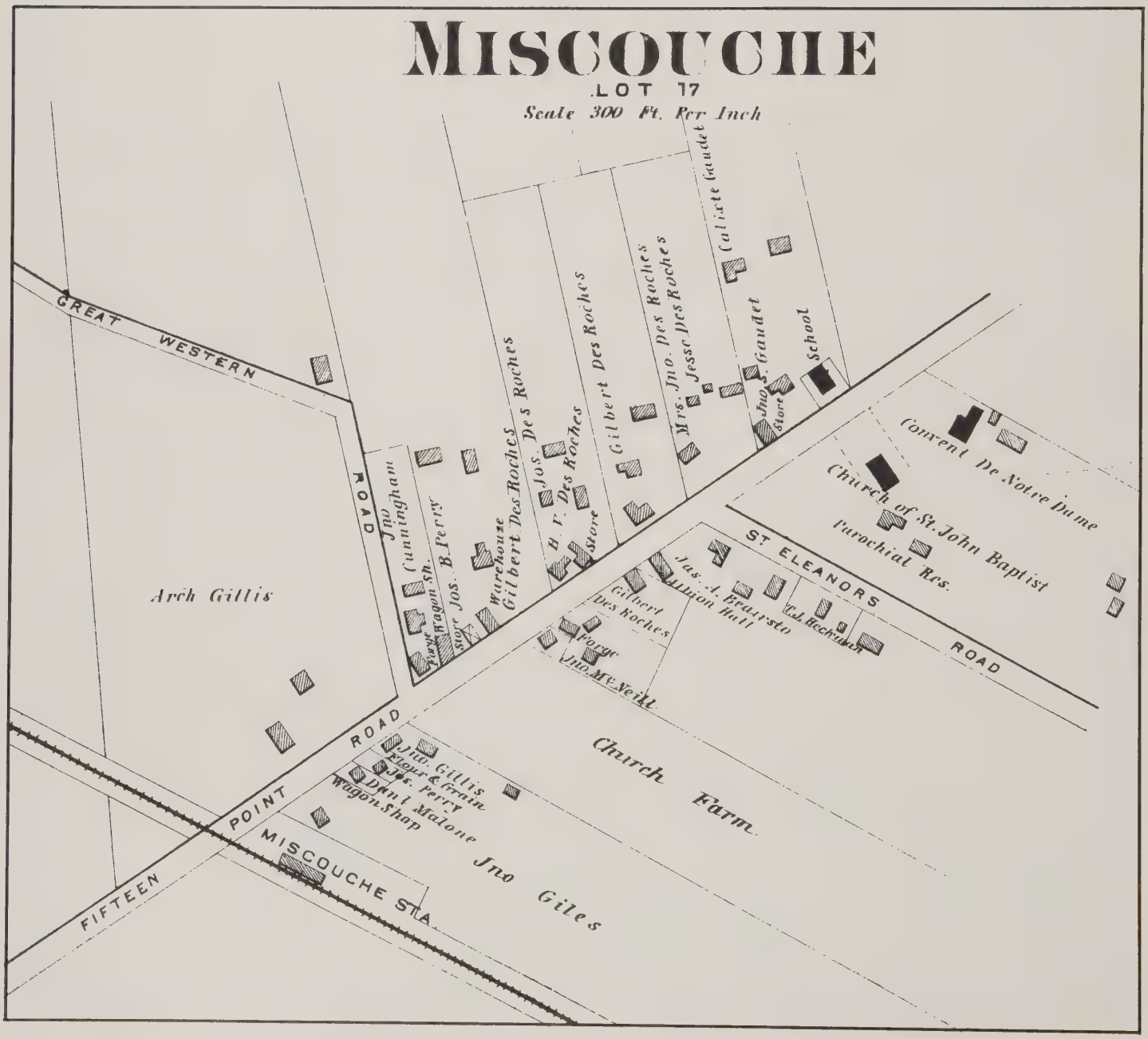

Deuxième Convention Nationale des Acadiens

Programme

Les officiers de la seconde convention générale, choisis à Memramcook à la Convention générale de 1881, sont:

Hon. P.A. Landry, Président, G.A. Girouard, Secrétaire, Hon. Jos. O. Arsenault, Hon. S.F. Poirier, Urbain Johnson, Pascal Poirier, J.C. Doiron, J.J. Arsenault, M. Robichaud, Urbain Doucet, M. Benoit, F.X. Vautour, Dr E.T. Gaudet, Dr J.A. Léger, N.A. Landry, A.D. Richard, Dr L.N. Bourque, Dr F. Gaudet, Dr A.P. Landry, Onés. Turgeon, Evariste LeBlanc, Dr Gallant, Ferdinand Robidoux, Gilbert Buote.

La convention sera tenue à Miscouche, Ile du Prince Edouard, le 15 août 1884. Tous les Acadiens et descendants d'Acadiens, nommément ceux de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Cap Breton, du Nouveau-Brunswick, des Iles de la Madeleine, de la province de Québec et de l'Etat du Maine, sont de droit membres de la convention.

Les travaux préparatoires sont confiés à cinq commissions, lesquelles feront rapport à la convention générale.

Sont de droit membres de ces commissions, tous les prêtres acadiens et canadiens des provinces maritimes et des Iles de la Madeleine, tout prêtre, à quelque nationalité qu'il appartienne, desservant dans les provinces maritimes, l'Etat du Maine, et la province de Québec, une paroisse composée en tout ou en partie d'Acadiens; tout sénateur et conseiller législatif acadien; tout député et ex-député acadien aux Chambres des Communes ou à la législature de sa province; cinq délégués nommés à cette fin par chaque paroisse acadienne des provinces maritimes, des îles de la Madeleine, de l'État du Maine, de la province de Québec, et toute personne spécialement invitée par le conseil des officiers généraux.

Les commissions, sous la présidence de leurs rapporteurs, se réuniront à Miscouche mercredi après-midi et jeudi, les 13 et 14 d'août, afin d'être prêtes à faire leur rapport le 15.

1e COMMISSION
LA COLONISATION.

M. l'abbé Joseph Ouellet, Sainte-Marie, N.B., rapporteur; l'Hon. S.F. Perry, Tignish, I.P.E., secrétaire.

2e COMMISSION
LANGUE ET ÉDUCATION FRANÇAISE

M. Pascal Poirier, Ottawa, rapporteur; M. Blanchard, avocat, I.P.E., secrétaire.

3e COMMISSION
DRAPEAU ET CHANT NATIONAL

M. l'abbé S. Doucet, Tracadie, N.B., rapporteur; le Révd. Père André Cormier, Memramcook, N.B., secrétaire.

4e COMMISSION
AGRICULTURE

M. l'abbé M.F. Richard, N.B., rapporteur; l'hon. J.O. Arsenault, I.P.E., secrétaire.

5e COMMISSION
COMMERCE ET INDUSTRIE

M. Robicheau, M.P.P., N.E., rapporteur; M. Gilbert Desroches, I.P.E., secrétaire.

Toute paroisse ou mission acadienne des provinces maritimes, de l'Etat du Maine et des îles de la Madeleine, devra élire cinq délégués, lesquels sont priés de se réunir à l'Ile du Prince-Edouard le 13 du mois d'août dans l'après-midi. Cette élection des cinq délégués se fera, s'il est possible, le troisième dimanche du mois de juin, à l'issue de l'office divin — messe ou vêpres. M. le curé, ou, à son défaut, messieurs les marguillers et syndics, sont priès de prendre l'initiative de l'élection des délégués de leur paroisse ou mission.

Les délégués devront sans retard faire un rapport écrit de leur élection signé par M. le curé ou par trois syndics ou marguillers, adressé à M.G.A. Girouard, Bouctouche, Kent, secrétaire général de la convention.

(*Le Moniteur acadien,* le 31 juillet 1884)

Les préparatifs

"De Miscouche nous apprenons de source autorisée que la paroisse se prépare avec un élan magnifique et une harmonie parfaite à faire les frais de la cérémonie et de la réception.

Il y aura *tea party* le 14 et le 15 et comme les dames de Miscouche et leurs maris ont déjà fait leurs preuves en pareilles occasions, les visiteurs assisteront à un pique-nique digne du nom.

M. le curé Boudreau préside aux préparatifs, c'est dire que tout sera fait à point.

M. le curé a bien voulu se charger aussi d'organiser la cérémonie religieuse par laquelle s'ouvrira la Convention dans la matinée du 15 août. Il y aura messe solennelle et sermon de circonstance. La religion occupe toujours la première place dans nos jours de fête, aujourd'hui comme aux premiers temps de l'Acadie."

(Le Moniteur Acadien,
le 31 juillet 1884)

Le Minto, bateau qui faisait la navette entre Pointe-du-Chêne et Summerside au début du siècle. *(Collection Paul Poirier)*

Le transport des participants

"L'endroit choisi pour tenir la convention (Miscouche) est l'un des plus pittoresques et des plus agréablement situés de l'Ile Saint-Jean; il n'est qu'à cinq milles à l'ouest de Summerside et l'on s'y rend en chemin de fer, des deux extrémités de l'Ile. De Shédiac la traversée à Summerside dure à peine trois heures.

Enfin les conditions avantageuses obtenues, par l'honorable M. Landry, président de la convention, des voies ferrées et des bateaux traversiers pour le passage de ceux qui assisteront à la convention, mettent le voyage à la portée de toutes les bourses, et nous serons bien déçus si nos nationaux de la grand'terre ne vont en grand nombre rendre à leurs frères insulaires la visite qu'ils en ont reçue en 1881."

(Le Moniteur Acadien,
le 31 juillet 1884)

(Archives provinciales du N.-B.)

"Tous ceux qui peuvent le faire doivent se rendre à Miscouche pour le 15 août. C'est un devoir sacré que tout Acadien se doit à lui même et à sa patrie. Grâce aux favorables conditions de passage obtenues par le président de la convention en faveur de ceux qui s'y rendront, on n'a pas d'excuse pour rester en arrière.

Des rives du comté de Kent, des paroisses du Barachois et du Cap Pelé, et du Petit Cap, on peut facilement se rendre à Miscouche dans les embarcations que presque chacun de nos habitants possède. Un grand nombre s'y rendront sans doute par ce moyen."

(Le Moniteur Acadien,
le 7 août 1884)

La fanfare du Collège Saint-Joseph en 1893.

Fanfare

"Ainsi que nous l'anticipions, un bon nombre de délégués et autres se sont rendus ou vont se rendre à Miscouche en goëlette. Il en est parti quarante de Richibouctou, mardi, par cette voie, et de Bouctouche on s'est organisé pareillement.

Hier, un bon nombre de nos compatriotes ont traversé par le vapeur.

Grâce à l'énergie de M. Sylvère Arsenault, qui a pu rassembler une dizaine de membres du corps de musique du Collège Saint-Joseph, on aura le plaisir d'entendre cette fanfare à la convention. Les musiciens, ayant à leur tête le R.P. Bourque, leur directeur, se sont embarqués hier."

(Le Moniteur Acadien, le 14 août 1884)

Excursion à bon marché

"Ainsi que nous l'avons dit la semaine dernière, il y a, à l'occasion de la convention de Miscouche, excursion sur le chemin de fer de l'Ile, l'Intercolonial et les bateaux à vapeur.

L'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile émettront à toutes leurs stations des billets d'excursion à bon marché à partir du 13 août, lesquels seront bons pour le retour jusqu'au 18.

La compagnie des vapeurs de l'Ile donnera pour $1.00 des billets de retour à tous ceux qui iront à la convention, et qui seront munis d'un certificat constatant la chose. Ce certificat sera donné à bord du bateau soit par M. le président de la convention soit par son délégué, pendant la traversée, le 13 et le 14.

Les excursionnistes qui s'embarqueront aux stations de l'Intercolonial devront demander à l'agent des billets d'excursion en spécifiant qu'ils se rendent à la convention de Miscouche. Ces billets toutefois ne comprendront que le passage de la station de départ à la station de la Pointe-du-Chêne, attendu qu'il faudra acheter ses billets de traversée à bord des bateaux à vapeur qui nous transporteront à Summerside."

(Le Moniteur Acadien, le 7 août 1884)

La gare de Miscouche (Collection Paul Poirier)

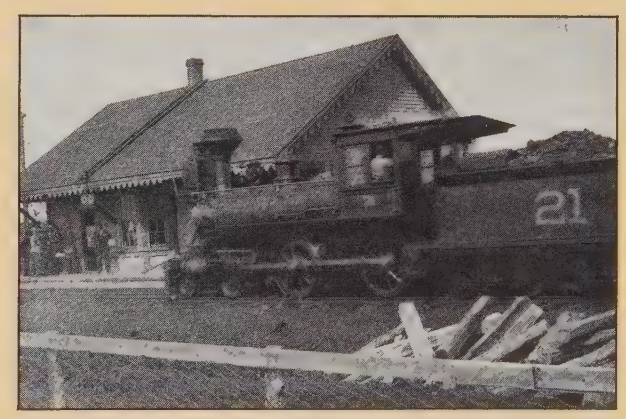

L'arrivée des délégués

"Les délégués à la Convention des Acadiens-français qui débute à Miscouche aujourd'hui et qui se termine demain sont arrivés à Summerside hier soir accompagnés d'une fanfare. Le surintendant Coleman qui se trouvait à ce moment-là à Summerside a mis un train spécial à leur disposition et ils furent ainsi capables de se rendre à Miscouche dans la soirée. Les délégués viennent de toutes les régions du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton."

(**The Examiner,** le 14 août 1884, Traduction)

Compte rendu des activités

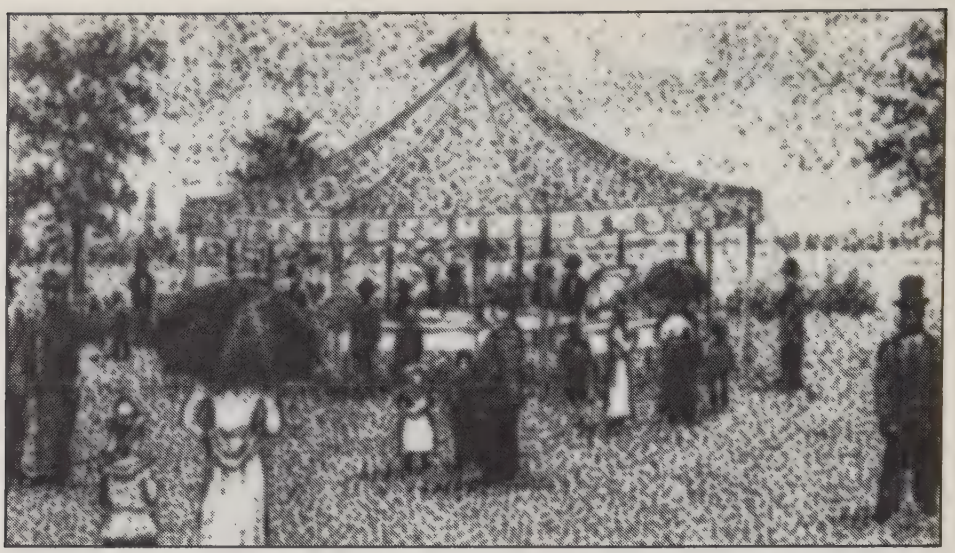

Quelque 5000 personnes assistaient aux activités de la dernière journée de la Convention, le 15 août. La journée commença par une messe célébrée en plein air sous un dais d'arbres et de verdure. Le pique-nique, qui se déroula au cours de la journée, rapporta un bon profit. Cet argent servit à la construction de la nouvelle église, érigée en 1890.

"Plus de la moitié des délégués s'étaient rendus à Miscouche pour le 14 afin de prendre part aux travaux des commissions, lesquelles, toutefois, n'ont pu, excepté celle de la langue et de l'éducation françaises, accomplir leur oeuvre que dans la soirée. Les commissions ont siégé dans les salles du couvent de Miscouche, généreusement mises à la disposition de la convention par les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Disons de suite que les mesures prises par M. le curé de Miscouche et ses paroissiens pour recevoir les gens ne laissaient rien à désirer. Franche hospitalité, accueil cordial, prévenance empressée, on se sentait à l'aise partout.

A l'arrivée du vapeur à Summerside mercredi et jeudi, des convois spéciaux transportaient les passagers à Miscouche, où l'on arrivait à temps pour prendre le souper sous les tentes érigées à peu près à mi-chemin entre la gare et l'église; le service des tables était très bien organisé, et les dames méritent des éloges pour le succès avec lequel elles ont rempli leur tâche.

De fréquentes averses ont interrompu le pique-nique qui a eu lieu le 14, et l'on avait lieu de craindre pour le succès du lendemain. Ces craintes ne se réalisèrent point, car jamais soleil plus radieux n'a lui sur un jour de fête.

Aussi, dès sept heures du matin, les abords de l'église étaient-ils déjà remplis d'une foule immense, en habits de fête, le sourire sur les lèvres, la figure rayonnante, le regard animé. Le temple de la paroisse allait être trop petit pour contenir la dixième partie de la multitude. Un autel fut érigé à la porte de l'église sous un dais de verdure, et les Religieuses du couvent se chargèrent d'exécuter les décors.

Un espace suffisant fut réservé en face de l'autel pour les membres du clergé présents, les membres du comité exécutif et les délégués, les membres du corps de musique et le choeur paroissial.

(...)

De quatre à cinq mille personnes se pressaient sur le carré de l'église lorsque commença, à neuf heures et demi, le Saint Sacrifice de la messe, offert par le doyen des prêtres acadiens, M. l'abbé Charles Boudreault, des Iles Madeleine...

Le choeur de Miscouche, composé d'environ vingt voix - hommes et femmes - exécuta à perfection une messe en musique celle de Peters - sous la direction d'une Religieuse du couvent, aidée de Mlle Léonore Bourque, qui présidait à l'orgue. A l'offertoire, le choeur chanta l'*Ave Marie* de Lambillotte. Le corps de musique du collège Saint-Joseph fit entendre plusieurs morceaux appropriés à la circonstance.

Après la messe, le Révd Père A.-D. Cormier, du Collège Saint-Joseph, prononça le sermon de circonstance. Prenant pour texte ces paroles: *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus,* le prédicateur - invité à la dernière heure - n'eut qu'à laisser parler son coeur pour être éloquent.

(...)

Après la messe on se sépara pour le dîner. A une heure, du haut d'une estrade préparée spécialement à cette fin, le président ouvrit les travaux de la convention dans un admirable discours qui frappa tous les esprits par la justesse de ses observations.

La convention a dû siéger le soir, dans la salle du couvent, pour élire les officiers du prochain congrès, qu'il a été décidé de tenir à la Nouvelle-Écosse. L'hon. M. Landry a été réélu président à l'unanimité; l'hon. Isidore LeBlanc, d'Arichat, et M. Urbain Doucet, de la Rivière Météghan, ont été choisis pour vice-présidents, et M. Pascal Poirier pour secrétaire."

(Le Moniteur Acadien,
le 21 août 1884)

Les résolutions de la Convention

Les délégués réunis en sessions d'études à Miscouche, en 1884, ont tenté de trouver des solutions aux nombreux obstacles qui entravaient la survie et le développement de leur peuple en tant qu'entité culturelle. Ils se sont d'abord rencontrés en divers ateliers pendant la soirée du 13 août et au cours de la journée et de la soirée du 14. Leurs résolutions furent ensuite présentées en plénière au cours de l'après-midi du 15 où elles furent adoptées par l'ensemble des membres de la Convention.

Les premières résolutions étudiées et adoptées concernaient la colonisation et le problème de l'émigration des Acadiens vers les centres urbains et industriels des États-Unis. Résoudre cette question était la principale préoccupation des chefs acadiens. En effet, ceux-ci considéraient cette migration comme une menace sérieuse à la survivance de leur peuple. Elle mettait en cause le maintien de la langue française, des traditions acadiennes et même, croyait-on, de leur foi catholique. Des résolutions furent donc formulées afin d'enrayer le mouvement d'émigration vers les États-Unis en encourageant les jeunes Acadiens à aller s'établir du côté des terres vacantes du Nouveau-Brunswick. Ainsi, on donna un nouvel élan à la Société de Colonisation, fondée lors de la première Convention, en élisant le dynamique Père Marcel-François Richard à la présidence.

Le second groupe de résolutions se rattachaient à la langue et à l'éducation française. Celles-ci concernaient surtout les Acadiens de l'Île. On adopta en effet des recommandations adressées au gouvernement insulaire. Elles demandaient que l'enseignement de la langue française, dans les districts scolaires acadiens, soit mis sur le même pied que l'enseignement de la langue anglaise; que les professeurs reçoivent pour l'enseignement du français les mêmes rémunérations pécuniaires et les mêmes chances d'avancements que pour l'enseignement de l'anglais; et que l'inspection des écoles se fasse en français comme en anglais dans les localités françaises. Afin d'aider à promouvoir la langue, l'éducation et la culture française chez les Acadiens, *La Ligue française* fut mise sur pied. On formula le voeu que celle-ci soit affiliée à une société du même nom, récemment formée en France, et dont le but était la promotion de la langue et de la civilisation françaises dans le monde.

La Convention de Miscouche est surtout connue comme celle où les Acadiens se sont choisis un drapeau et un hymne national. Le choix de ces symboles fut effectivement l'objet des délibérations de la troisième commission. En plénière, toute l'assemblée ratifia sa principale résolution voulant que le tricolore français, avec une étoile jaune dans la partie bleue, soit adopté comme drapeau acadien. Les délégués ont aussi adopté l'air de l'*Ave Maris Stella* comme hymne national. Ils se sont également choisis à Miscouche un insigne et une devise, "l'Union fait la force."

Les délégués ont accordé une grande importance à l'agriculture. Ils s'entendaient sur le fait que l'agriculture avait été et continuerait d'être la sauvegarde de la culture acadienne. Des résolutions demandaient donc aux Acadiens de porter une plus grande attention à l'agriculture, de s'efforcer à améliorer leur mode de culture et d'éviter de diviser et de subdiviser leurs petites fermes. On conseillait aussi fortement à ceux obligés d'abandonner leurs terres, par la force des circonstances, de vendre à leurs compatriotes. Enfin, on proposait que des sociétés agricoles soient établies dans chaque paroisse acadienne.

Des résolutions qui visaient le commerce et l'industrie ont aussi été adoptées par les délégués. Nous ne connaissons toutefois pas la nature de ces dernières car elles n'ont pas été rapportées par la presse et tous les documents officiels de la Convention ont été perdus.

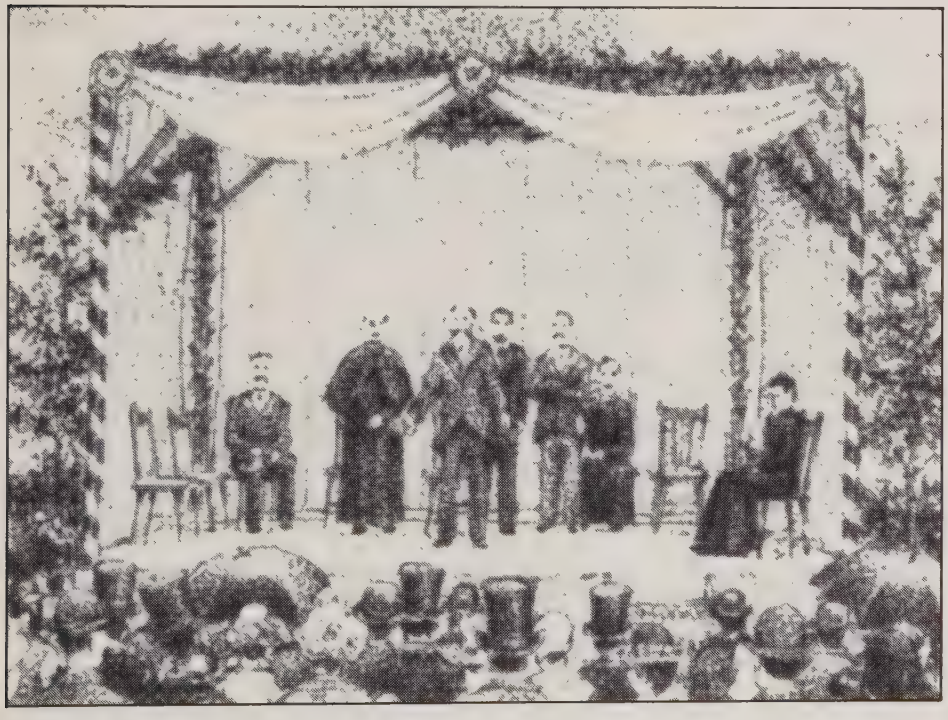

La plénière de la Convention se déroula en plein air au cours de l'après-midi du 15 août. Une estrade avait été construite spécialement à cette fin. Il y eut de nombreux discours patriotiques et on adopta plusieurs résolutions, préparées dans les commissions.

Les symboles nationaux acadiens

"Le drapeau sera le signe du ralliement, la devise l'emblème de nos aspirations, la chanson l'expression de notre attachement à tout ce qui se rattache à la religion et à la patrie."

(Le Moniteur Acadien, le 14 juin 1883, p. 2)

LES premiers nationalistes acadiens étaient conscients de l'importance de donner à leur peuple des symboles d'identité culturelle. Cette question fut donc longuement discutée aux deux premières Conventions nationales acadiennes. Les leaders étaient influencés dans leur démarche, en grande partie, par les écrits de l'historien français Edmé Rameau de Saint-Père. Celui-ci les avait convaincus de l'importance de donner aux Acadiens des symboles particuliers qui les aideraient à s'affirmer comme peuple. A la Convention de Memramcook, en 1881, les Acadiens se choisirent donc une fête nationale, et à la Convention de Miscouche ils complétèrent le choix des symboles en adoptant un drapeau, un air national, une devise et un insigne.

L'abbé Marcel-François Richard, curé de Saint-Louis (Nouveau-Brunswick), a joué un très grand rôle dans le choix des symboles acadiens. En particulier, il a été le principal promoteur du choix de l'Assomption comme fête nationale et du tricolore étoilé comme drapeau. Au cours des années, ce sont surtout ces deux symboles qui ont servi à proclamer et à afficher le nationalisme et le patriotisme acadiens lors de nombreuses et diverses occasions, et ce, partout en Acadie. Le rêve des organisateurs des premières Conventions, soit de donner à leur peuple des symboles aptes à affirmer son existence et sa fierté, s'est donc réalisé.

La Fête nationale

Le choix d'une fête nationale a été le fait saillant de la Convention de Memramcook, en 1881. Cette question a en effet dominé les discussions. Les délégués furent exposés à plusieurs suggestions mais le débat se fit surtout entre la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français, célébrée le 24 juin, et la Notre-Dame de l'Assomption, célébrée le 15 août. Parmi les tenants de la Saint-Jean-Baptiste on comptait l'honorable Pierre-Amand Landry, l'abbé Philias Bourgeois, l'honorable Joseph-O. Arsenault et l'abbé Camille Lefebvre. Par contre, les abbés Marcel-François Richard, Jean Chiasson, Stanislas-J. Doucet, F.-X. Cormier, F. Belliveau et H. Giroir, ainsi que Pascal Poirier et Urbain Johnson se firent les défenseurs de la fête de l'Assomption.

Une discussion fort animée eut lieu. Les partisans de la Saint-Jean Baptiste étaient d'avis qu'une fête commune à tous les Canadiens de langue française les unirait autour d'objectifs communs, face à la majorité anglophone du pays. Ils souhaitaient voir se resserrer davantage les liens entre l'Acadie et le Québec. D'ailleurs il existait en Acadie, depuis les années 1860, un mouvement destiné à encourager les paroisses acadiennes à célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Des prêtres et des laïcs québecois oeuvrant auprès des Acadiens avaient introduit cette pratique. C'est à Rustico, dans l'Île-du-Prince-Édouard, qu'eut lieu, au tout début des années 1860, la première fête de la Saint-Jean-Baptiste, en Acadie. Le prêtre québécois Georges-Antoine Belcourt, curé de la paroisse, avait fondé un institut de tempérance sous le patronnage de Saint-Jean-Baptiste et chaque année les membres fêtaient grandiosement la fête de leur saint patron. Memramcook, Bouctouche, Miscouche, Baie-Egmont emboitèrent bientôt le pas. En 1881, un certain nombre de paroisses acadiennes chômaient donc, depuis quelques années, la Saint-Jean-Baptiste.

Les partisans de l'Assomption, par contre, affirmaient que l'histoire et la nationalité des Acadiens étaient différentes de celles des Canadiens français; il fallait donc une fête bien acadienne pour renforcer cette identité nationale qui leur était propre. Le fait que la France avait été consacrée à la Vierge sous le règne de Louis XIII, à l'époque même de la fondation de l'Acadie, fut un autre argument utilisé en faveur du choix de cette fête.

Le temps de l'année apportait un autre élément au débat. D'un côté, la fête de l'Assomption, selon un orateur qui s'opposait à ce choix, arrivait à l'une des époques empressées de l'année, soit au temps des foins. Pour cette raison, la fête nationale des Acadiens ne pourrait être chômée avec tout l'élan désiré car un grand nombre d'Acadiens seraient occupés à la moisson. Par contre, la Saint-Jean-Baptiste, comme le faisait remarquer certains délégués, se trouvait au temps des semences, une saison de l'année également achalandée pour la classe agricole.

Plusieurs discours furent prononcés lors du débat, dont un par l'abbé Marcel-François Richard, l'un des plus ardents promoteurs de l'Assomption. Son éloquent plaidoyer, avec celui des autres qui étaient de son avis, a vraisemblablement influencé la décision car une majorité, pas tellement grande semble-t-il, vota en faveur de l'Assomption. Cependant, à l'invitation du président, toute l'assemblée manifesta son approbation en se levant pour acclamer le choix de ce symbole.

Les célébrations de la fête nationale acadienne ont souvent donné lieu à de très grandes manifestations religieuses et patriotiques, et habituellement agrémentées de gros pique-niques. Les profits de ces pique-niques étaient versés à des oeuvres paroissiales. La photo ci-contre fut prise à Shédiac lors des fêtes du 15 août 1909. *(Centre d'études acadiennes)*

Extrait du discours de l'abbé Marcel-François Richard

... nous sommes convoqués ici par les organisateurs de cette convention acadienne pour "affirmer notre existence comme peuple" et prendre les moyens de conserver notre nationalité. Veuillez croire, M. le président, que la politique que je me propose de suivre dans cette discussion est tout à la fois libérale et conservatrice. Je suivrai une politique libérale en reconnaissant les droits des nationalités qui composent notre société; et conservatrice en défendant et en faisant respecter nos droits comme peuple distinct, ayant une histoire à part et une destinée à remplir. On vous a déjà démontré avec beaucoup de clarté et d'éloquence l'importance d'une fête nationale pour les Acadiens. En effet, il me semble qu'un peuple qui, pendant plus d'un siècle d'épreuves et de persécutions, a su conserver sa religion, sa langue, ses coutumes et son autonomie, doit avoir acquis assez d'importance pour mériter qu'il adopte les moyens d'affirmer son existence d'une manière solennelle; et cela ne saurait se faire plus efficacement que par la célébration d'une fête nationale qui lui soit propre. Tous les peuples ont senti le besoin de se choisir une fête nationale. Ainsi, par exemple, les Anglais ont la Saint-George, les Irlandais la Saint-Patrice, les Canadiens la Saint-Jean-Baptiste; les Sauvages même ont une fête nationale, la Sainte-Anne. Ainsi, M. le président, vous voyez que tous les peuples ont leur patron particulier qui les distingue les uns des autres; et par ce moyen on a conservé son identité nationale. (...)

Permettez-moi maintenant de vous signaler quelques-uns des motifs qui doivent vous engager à choisir la reine de l'Assomption comme fête nationale des Acadiens de préférence à la Saint-Jean-Baptiste. Les Canadiens ayant choisi Saint-Jean-Baptiste pour patron, il me semble qu'à moins de vouloir confondre notre nationalité dans la leur il est urgent pour les Acadiens de se choisir une fête particulière. Il est bon de remarquer que nous ne sommes pas les descendants des Canadiens, mais de la France, et par conséquent je ne vois aucune raison qui nous engage à nous faire adopter la Saint-Jean-Baptiste comme notre fête nationale. A l'exemple des Anglais, des Irlandais, des Écossais, des Allemands, nous devons tâcher de nous choisir une fête qui nous rappelle notre origine. J'ose même affirmer que la fête de l'Assomption a toujours été et doit être toujours la fête nationale des Acadiens, descendants de la race française.

Lous XIII avait fait voeu de consacrer son empire à la Sainte Vierge et il voulut que la fête de l'Assomption fût la fête nationale du royaume.

Or peu d'années plus tard il envoya des colons prendre possession de l'Acadie. Ils ont dû par conséquent emporter avec eux les usages et les coutumes de leur patrie, et si des circonstances malheureuses les ont empêchés de chômer leur fête nationale d'une manière régulière, il est pourtant vrai de dire que la dévotion nationale des Acadiens, c'est la dévotion à Marie.

(Le Moniteur Acadien,
le 11 août 1881)

Le drapeau acadien

A la Convention de Miscouche, en 1884, les membres de la 3e commission, sous la présidence de l'abbé Marcel-François Richard, se sont réunis pour discuter du choix d'un drapeau national.

Comme pour le choix de la fête nationale, l'abbé Marcel-François Richard y a exercé une très grande influence. C'était une question à laquelle il réfléchissait depuis quelques années. En 1882, lors de la fête de l'Assomption, à Saint-Louis, il lançait effectivement quelques idées pour un drapeau acadien: "Je vois flotter sur le terrain de l'église, disait-il à la foule rassemblée, quatre drapeaux (le drapeau de Marie, le drapeau pontificale, le drapeau français et le Union Jack) dont les couleurs et les nuances semblent fort propres à confectionner le drapeau acadien." Deux ans plus tard, comme président de la commission chargée d'étudier le choix d'un drapeau national, il présentait aux participants de cette commission son plan d'un drapeau acadien. Celui-ci consistait en le tricolore français orné d'une étoile dans la partie bleue. L'éloquent abbé Richard réussit assez facilement à convaincre les autres membres de la commission de sa conception du drapeau acadien.

Les travaux de la 3e commission terminés, le rapporteur, le Père A.-D. Cormier, présenta son rapport à la plénière, le 15 août en après-midi. Il souligna surtout que dans le choix d'un drapeau les Acadiens devraient imiter leurs voisins anglais, irlandais et canadiens-français qui hissaient le drapeau de leur mère-patrie lors de leurs fêtes nationales. Il termina son rapport par la proposition suivante:

> Il est proposé par le secrétaire soussigné, appuyé par M. l'abbé M.-F. Richard, que: "Le drapeau tricolore soit le drapeau national

des Acadiens-français. Comme marque distinctive de la nationalité acadienne on placera une étoile, figure de Marie, dans la partie bleue, qui est la couleur symbolique des personnes consacrées à la sainte Vierge. Cette étoile, Stella Maris, qui doit guider la petite colonie acadienne à travers les orages et les écueils, sera aux couleurs papales pour montrer notre inviolable attachement à la sainte Eglise, notre mère."

(Le Moniteur Acadien, le 28 août 1884)

Après le rapport du secrétaire de la commission, l'abbé Richard prit la parole devant la foule et dans un vibrant discours exhorta ses compatriotes à adopter le drapeau proposé. La proposition fut ensuite mise au vote et elle reçut un appui unanime et enthousiaste. Selon *Le Moniteur Acadien,* les uns pleuraient "et tous saluèrent ce choix avec allégresse."

En soirée, lorsque les délégués étaient réunis dans la grande salle du couvent pour clore la Convention, l'abbé Richard déploya, à la grande surprise des congressistes, le nouveau drapeau acadien qu'il avait fait fabriqué par une de ses paroissiennes. C'est avec beaucoup d'émotions que les délégués saluèrent pour la première fois leur drapeau national. Et, le lendemain matin, on le hissa en face de l'église de Miscouche. Comme il se déployait à la brise, le curé de Miscouche le salua d'une fusillade au milieu des vivats enthousiastes des habitants de Miscouche et de leurs hôtes. Plus tard dans la journée, le capitaine du vapeur qui ramenait la plupart des Acadiens de la terre ferme chez-eux fit flotter leur drapeau juste au-dessous de celui d'Angleterre. Croyant apercevoir le drapeau de la France, une corvette de la flotte britannique ancrée près du quai de Summerside hissa son drapeau. Elle saluait ainsi, sans s'en rendre compte, le nouveau drapeau des Acadiens.

Au cours des décennies qui ont suivi la Convention, certains Acadiens ont contesté le choix du tricolore étoilé. Ils trouvaient que ce drapeau était trop semblable à celui de la France révolutionnaire; ils auraient préféré voir un drapeau tel le fleur-de-lys flotter en Acadie. Ce dernier leur était plus sympathique car il représentait les valeurs traditionnelles, cléricales et monarchiques d'avant la Révolution française. Malgré cette contestation dans certains quartiers acadiens de la fin du 19e siècle, le drapeau tel que choisi lors de la Convention de Miscouche est devenu, au cours des années, le plus puissant symbole d'identité culturelle du peuple acadien.

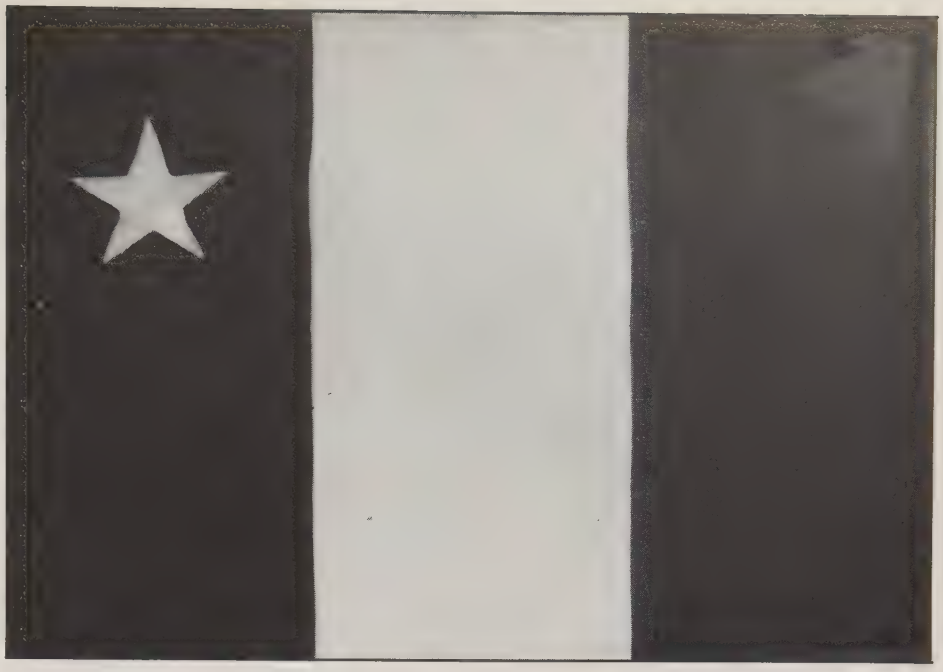

Le drapeau acadien original.
(Le Musée acadien, Université de Moncton)

Manifestation religieuse à Shippagan, vers 1907.
(Collection des Pères Eudistes, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick.)

Extrait du discours de l'abbé Marcel-François Richard sur le choix du drapeau acadien

A une armée il faut un étendard. La bannière de l'Assomption, naturellement, sera portée avec un patriotisme religieux en tête de nos processions religieuses. Mais il nous faut avoir un drapeau national qui flotte sur nos têtes aux jours de nos réunions ou célébrations nationales. Plusieurs formes de drapeaux ont été proposées. Je ne veux pas déprécier les suggestions faites à ce propos; mais je ne puis m'accorder avec ceux qui prétendent que nous devons choisir un drapeau tout à fait différent de celui qui représente notre mère-patrie. Le drapeau tricolore est le drapeau de la France, dont nous sommes les descendants, et ce drapeau a droit de flotter par convenance internationale dans l'univers entier. Pour nous, Acadiens, ce drapeau nous dit simplement que nous sommes français et que la France est notre mère-patrie, comme le drapeau irlandais rappelle aux Irlandais leur origine et leur patrie.

Cependant, je voudrais que l'Acadie eût un drapeau qui lui rappelât non seulement que ses enfants sont français, mais qu'ils sont aussi acadiens. Je suggère donc, et je propose aux délégués de cette convention le plan suivant du drapeau national.

Le drapeau tricolore tel que confectionné serait celui de l'Acadie en y ajoutant dans la partie bleue une étoile aux couleurs papales. L'étoile qui représente l'étoile de Marie, Stella Maris, servira d'écusson dans notre drapeau comme celui du Canada fait du drapeau anglais celui de la Confédération.

Monsieur le président et messieurs, ne vous semble-t-il pas que déjà vous êtes prêts à adopter ce drapeau qui réveille en vous le sentiment que vous êtes et que vous devez rester français, et que vous êtes acadiens et que vous voulez rester acadiens et porter ce drapeau à la victoire? Dans l'avenir, lorsque les ennemis voudront méconnaître nos droits, la vue de ce drapeau nous rappelera nos devoirs et nous encouragera et nous fortifiera dans le combat. Regardant l'étoile qui orne votre étendard, vous vous rappellerez que combattre sous l'égide de Marie, c'est être assuré d'une victoire peut-être tardive, mais certaine.

Pour ma part, il me semble déjà entendre les battements de mon coeur, à la pensée que l'Acadie ayant sa fête nationale, va, par notre choix autorisé, posséder aussi un drapeau national, qui flottera aux jours de nos réjouissances et nous servira d'étendard dans les combats que nous serons appelés à soutenir pour la défense de nos droits souvent méconnus et méprisés.

Je demande à M. le président de proposer au vote des délégués le choix du drapeau de l'Acadie et j'ose espérer que le plan que je viens d'élaborer rencontrera l'approbation de mes compatriotes acadiens.

(Le Moniteur Acadien,
le 28 août 1884)

L'hymne national

Les délégués de 1884 étaient moins préparés à discuter du choix d'un chant national que d'un drapeau. La troisième commission intitulée "Drapeau et chant national" s'était bien acquittée de son rôle quant au choix d'un drapeau. La question de l'hymne national, par contre, avait été renvoyée à un comité spécial à être nommé par les délégués faute de suggestions jugées appropriées. Toutefois, dans un moment de vive émotion et de façon assez spontanée, la Convention se rallia autour du cantique marial, l'*Ave Maris Stella.*

Le choix de ce symbole fut donc fait sans aucune étude préalable et sans aucune recommandation de la part d'un comité. Plusieurs Acadiens de l'époque se sont demandés par la suite si c'était la chanson ou l'air seulement qu'on avait choisi comme hymne national.

Il devient de plus en plus clair, dans les années qui suivirent la Convention, que les délégués avaient choisi la "mélodie" de l'*Ave Maris Stella* comme "air" national. Dès l'automne 1884, une lettre à cet effet fut publiée dans le *Moniteur Acadien.* L'auteur se demandait si on allait emprunter les mots d'une chanson du Canada français ou de la France pour accompagner l'air de l'*Ave Maris Stella,* ou bien si on allait trouver une composition acadienne originale. "Des rimes nouvelles, disait-il, qui s'harmoniseront avec l'air déjà adopté et résumeront l'Acadien tel qu'il est, avec son passé rempli d'orages et son avenir souriant d'espoir." En terminant, ce correspondant suggère l'établissement d'un concours pour trouver des paroles qui, adaptées à l'air national choisi, deviendront "notre chanson populaire par excellence." (*Le Moniteur Acadien,* le 20 novembre 1884)

Un correspondant du *Courrier des Provinces Maritimes* fit remarquer, dans l'édition du 9 mai 1889, que l'air national de l'*Ave Maris Stella,* tel que choisi à Miscouche, n'avait pas été

joué "une seule fois par aucun de nos corps de musique" et ce, cinq ans après la Convention. De plus, toujours selon l'auteur de la lettre, il était mieux de laisser ce chant à l'Église car en traînant l'*Ave Maris Stella* dans les salles publiques, dans les banquets politiques ou dans les lieux où l'on vidrait une bouteille de champagne, ce serait manquer de piété et se moquer du ciel et de la terre.

Il y eut à maintes reprises des essais de composition d'un hymne national acadien sur l'air adopté à Miscouche. Des efforts en vue de donner à l'Acadie un chant national populaire ont aussi été faits. Deux de ces compositions profanes ont connu un certain succès. Il s'agit de la *Marseillaise acadienne,* composée en 1910 par l'abbé A.-T. Bourque, et *En Avant!,* oeuvre de l'abbé Stanislas Doucet, datant de 1912.

A partir du milieu des années 1960, l'*Ave Maris Stella* fut remis en question lors de divers ralliements. Même qu'en 1972, à la réunion des francophones du Nouveau-Brunswick tenue à Fredericton, 58.7% des délégués se sont déclarés favorables à ce que l'hymne national des Acadiens, l'*Ave Maris Stella,* soit remplacé alors que 16.8% étaient contre et 26% étaient indécis.

En 1984, cent ans après le choix de la Convention de 1884, la question de chant national acadien n'est toujours pas réglée. L'*Ave Maris Stella,* que l'on chante encore en latin lors de certaines manifestations patriotiques, demeure toujours l'hymne national officiel de l'Acadie. Il existe toutefois un manque de consensus autour de ce symbole.

Ave Maris Stella

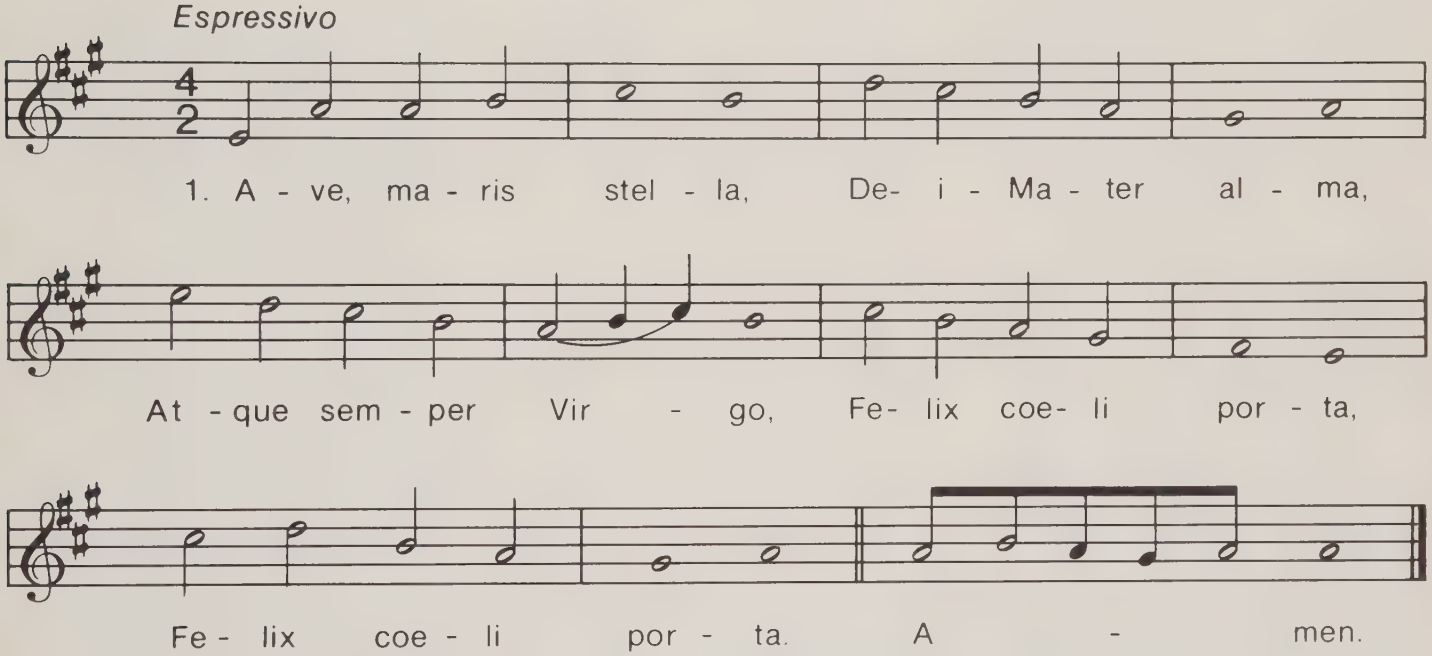

2.
Sumens illud Ave
Gabrielis ore,
Funda nos in pace,
Mutans Hevae nomen.

3.
Solve vincla reis,
Profer lumen caecis,
Mala nostra pelle,
Bona cuncta posce.

4.
Monstra te esse matrem,
Sumat per te preces
Qui pro nobis natus,
Tulit esse tuus.

5.
Virgo singularis
Inter omnes mitis,
Nos culpis solutos
Mites fac et castos.

6.
Vitam praesta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum
Semper collaetemur.

7.
Sit laus Deo Patri,
Summo Christo decus,
Spiritui Sancto,
Tribus honor unus. Amen.

Le choix de l'hymne national

Au moment où les délégués allaient se séparer, M. l'abbé Richard annonce qu'il est en mesure de leur faire voir un échantillon du drapeau national adopté par la Convention. Des hourras frénétiques accueillent cette proposition. M. Richard et le Père Cormier déploient, par un silence solennel, devant un auditoire ému, un superbe drapeau tricolore orné de l'étoile aux couleurs pontificales. L'enthousiasme est universel, de bruyantes acclamations saluent l'étendard national que l'on voit pour la première fois. De toutes parts on demande une chanson, les uns suggérant la Marseillaise, lorsque M. Richard entonne d'une voix grave et solennelle l'*Ave Maris Stella,* que tout le monde répète après lui. C'était un spectacle admirable, saisissant. Le *God Save the Queen* succède à l'*Ave Maris Stella,* puis M. Richard prenant la parole, exprime l'espoir que nos musiciens nous donneront bientôt un air national.

M. Pascal Poirier, interrompant M. l'abbé Richard, demande la parole pour quelques instants. Plus que tous les autres il est ému. D'une voix frémissante il nous annonce que pour lui l'air national des Acadiens est tout trouvé, et trouvé d'une manière merveilleuse qui montre le doigt de Dieu, l'intervention de Marie, notre patronne. Cet air que nous cherchions, que nous implorions, il vient de retentir à nos oreilles, il vient d'éveiller dans nos coeurs les plus douces et les plus suaves sensations. C'est l'air entonné par M. l'abbé Richard, répété par toute l'assistance, c'est l'air de l'*Ave Maris Stella,* qui se chante dans toutes nos églises et que l'on entend si souvent dans nos chaumières; la salutation de l'Église à Marie, patronne des Acadiens.

A ce moment des transports d'allégresse éclatent sur toutes les figures, tous les coeurs battent bien haut dans les poitrines. M. Poirier avait frappé juste et sa parole éloquente et enflammée avait porté la conviction dans tous les esprits, embrasé tous les coeurs.

(...)

Le président soumit la proposition à l'assemblée qui l'adopta au bruit des acclamations enthousiastes de la délégation. On chanta de nouveau l'air désormais national de l'*Ave Maris Stella;* jamais hymne ne fut chanté avec plus d'entrain.

C'est là un faible aperçu de la scène la plus mémorable de la 2e Convention Acadienne, et ce n'est pas trop avancer que de dire que le souvenir en restera à jamais gravé dans l'esprit de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'en être les témoins.

(Le Moniteur Acadien,
le 21 août 1884)

L'insigne et la devise

A la Convention de Miscouche, les Acadiens se sont aussi choisis un insigne et une devise. Il est possible que l'élite acadienne et certains délégués présents aient voulu imiter ce qui s'était produit au Congrès de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec, quatre ans auparavant. Ils se rappelaient qu'à la Convention de Québec, à laquelle ils avaient participé, une association intitulée "l'Union Nationale Française de l'Amérique du Nord" avait

L'Impartial.

{ *"L'Union fait la Force."* }

Tignish, Ile du Prince Edouard, Jeudi le 17 Janvier 1895

SIR JOHN THOMPSON.

ORAISON FUNEBRE PAR MGR. O'BRIEN.

Mgr. O'Brien, archevêque d'Halifax, a prononcé une remarquable oraison funèbre aux

Plus d'une leçon ressort de la vie de sir John Thompson, et nous avons la consolation de penser que, bien que décédé, il parle encore un langage qui nous édifie.

Le merveilleux succès de sa carrière ne fut pas dû à la ri-

salle située au dessus du magasin Chresman & Bros. Un grand nombre d'enfants y assistaient en compagnie de leurs parents, et se réjouissaient à la pensée des étrennes que le vieux Santa Claus allait leur apporter.

depuis de leurs blessures et les chauffeurs seront poursuivis maintenant pour assassinat.

SCANDALES FINANCIERS EN FRANCE.

Paris 5—M. Félix Martin

été mise sur pied avec un insigne (la feuille d'érable et le castor) et une devise "L'Union fait la force." A Miscouche, les délégués adopteront la même devise mais ils se donneront un insigne particulier.

De toute évidence, le choix de ces deux symboles fut étudié par les membres de la commission du drapeau et du chant national qui formulèrent ensuite la proposition suivante, adoptée à l'unanimité par l'ensemble des délégués:

> Il est proposé et secondé que l'insigne qui se portera à la boutonnière aux jours de fêtes, sera une bandelette de soie bleue sur laquelle sera frappée une étoile entourée de rayons. Au-dessous un vaisseau voguant à pleines voiles avec le mot *Acadie* écrit sur son pavillon. La devise au bas sera: "L'union fait la force." Le tout couronné d'une rosette en ruban rouge et blanc.
>
> *(Le Moniteur Acadien,* le 28 août 1884)

Les Acadiens se sont très peu servis de l'insigne. En effet, on n'en connaît qu'un seul exemplaire, conservé au Musée Acadien de l'Université de Moncton. De plus, on l'aperçoit sur une photo du comité exécutif de la Convention nationale de 1905, tenue à Caraquet. Sur cette photo de groupe, seul le président la porte à la boutonnière.

La devise, par contre, apparaît un peu plus souvent. Les Acadiens l'utilisaient parfois dans les discours et dans les décors lors de fêtes, de cérémonies religieuses ou de conventions. *L'Impartial* (1893-1915), le premier journal de langue française publié à l'Ile-du-Prince-Edouard, l'affichait comme sa propre devise. Aujourd'hui elle est très peu connue chez les Acadiens comme devise nationale.

L'insigne acadien n'a jamais été rendu populaire. On n'en connaît qu'un seul exemplaire *(page opposée)****; il est conservé au Musée acadien de l'Université de Moncton. C'est probablement le même qui apparaît, sur une photo, au veston du docteur Félix Comeau, président de la cinquième Convention tenue à Caraquet en 1905*** *(ci-contre, à droite). (Collection des Pères Eudistes, Archives provinciales du Nouveau-Brunswick)*

Notes biographiques

Pierre-Amand Landry

Né en 1846 à Memramcook, Pierre-Amand Landry a été l'un des chefs les plus importants de la Renaissance acadienne de la fin du 19e siècle. Son père, Amand Landry, le premier Acadien à siéger à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, tenait à ce que son fils apprenne à apprécier la valeur des deux peuples fondateurs de la société canadienne. Il l'envoya d'abord dans une école secondaire de langue anglaise et l'encouragea ensuite à étudier dans un collège classique bilingue.

Premier Acadien à être nommé ministre au sein de la Législature du Nouveau-Brunswick, Pierre-Amand Landry fut aussi l'un des premiers Acadiens membres du Parlement canadien, le premier Acadien à remplir la fonction de juge à la Cour suprême du Nouveau-Brunswick et le seul de son peuple à être reçu chevalier. Il contribua de façon considérable à l'organisation des premières Conventions nationales acadiennes et en assuma la présidence à trois reprises. Il contribua également à faire nommer le premier sénateur acadien en 1885.

De concert avec Pascal Poirier, le juge Landry mena une lutte des plus acharnées auprès de l'hiérarchie catholique des Provinces Maritimes et du Vatican afin d'obtenir la nomination d'un évêque acadien. Landry et les autres leaders acadiens reconnaissaient l'importance du fait français au niveau de l'épiscopat. Ils étaient conscients que l'Église pouvait jouer un rôle de premier plan dans le développement du peuple acadien, notamment au niveau de l'éducation et du maintien de la langue française.

Pierre-Amand Landry a été l'un des grands défenseurs des droits des Acadiens, notamment du droit à l'éducation en français. Dans son discours d'ouverture à la Convention de Pointe-de-l'Église en 1890, il affirmait la nécessité de faire tous les efforts possibles pour établir et maintenir des écoles où la langue française serait enseignée. "Insistons sur ce point sans relâche, sans fléchir," disait-il alors à ses compatriotes.

Toute la carrière de cet homme fut axée sur sa conviction profonde que les Canadiens de langue anglaise et de langue française pouvaient vivre ensemble en toute égalité. Apprendre à s'accepter mutuellement et à tolérer les points de vue de chacun, c'était là, selon Pierre Landry, le moyen qui permettrait aux peuples du Canada de vivre dans l'harmonie. L'unité s'obtiendrait au prix de la tolérance.

Source:
Della M. Stanley, *Pierre-Amand Landry, Au service de deux peuples,* Moncton, Éditions d'Acadie, 1977, 260 pages.

Pascal Poirier

Pascal Poirier, l'un des plus grands chefs de file de la Renaissance acadienne, est né à Shédiac le 15 février 1852. Il était le douzième et dernier enfant de Simon Poirier, l'un des pionniers de l'endroit.

Ses études primaires terminées, le jeune Pascal s'inscrit au Collège Saint-Joseph de Memramcook, lequel venait tout juste d'ouvrir ses portes. Le Père Camille Lefebvre, fondateur de ce premier collège acadien, a eu une grande influence sur ce jeune acadien. Il lui aida surtout à prendre conscience de la situation dans laquelle se trouvaient ses compatriotes.

A l'âge de vingt ans, grâce aux excellentes recommandations du Père Lefebvre, Pascal Poirier fut nommé maître de Poste à la Chambre des Communes, à Ottawa. A ce poste, il se vit confier la direction d'un bureau qui comptait une douzaine d'employés et dont il ignorait tout du fonctionnement. Mais il réussit très tôt à s'affirmer comme un fonctionnaire compétant dans la capitale fédérale. Dans ses moments libres il étudia le

droit. Il accéda au Barreau de la province de Québec puis à celui du Nouveau-Brunswick.

A partir de 1875, il entreprit plusieurs voyages de reconnaissance dans toutes les régions acadiennes des Provinces Maritimes. Il passa ainsi plusieurs de ses étés à prendre connaissance de l'histoire et de la situation de ses compatriotes; il devint en quelque sorte le porte-parole reconnu des Acadiens. En 1885, à l'âge de 33 ans, il fut nommé au Sénat pour représenter la circonscription sénatoriale de l'Acadie créée à cette occasion.

Pascal Poirier a été un des grands défenseurs des intérêts des siens. Un des principaux organisateurs des premières Conventions nationales acadiennes, il a été aussi secrétaire puis président de la Société Nationale l'Assomption. Il s'est surtout distingué dans la lutte pour l'obtention d'un évêque acadien, lutte qui a monopolisé les énergies des nationalistes entre 1890 et 1912.

Pascal Poirier consacra aussi une grande partie de son temps à la recherche historique et linguistique. Parmi ses principales oeuvres mentionnons: *Origine des Acadiens* (1874), *Le Père Lefebvre et l'Acadie* (1898) et le *Parler franco-acadien et ses origines* (1928).

A sa mort, le 25 septembre 1933, les principaux journaux anglais et français du Canada ont tous salué en lui "le champion infatigable de la cause acadienne."

Source:
Gérard Beaulieu, "Pascal Poirier: notes biographiques", dans "Mémoires de Pascal Poirier", Numéro spécial, *La Société Historique Acadienne,* 33ième Cahier, Vol. IV, No 3, octobre, novembre, décembre 1971, pp. 92-93.

Marcel-François Richard, ptre

L'abbé Marcel-François Richard, nationaliste acadien par excellence, est né à Saint-Louis - de - Kent (Nouveau-Brunswick) le 9 avril 1847. Il fréquenta d'abord la petite école de

sa paroisse et ensuite le Collège Saint-Dunstan, à Charlottetown. Il n'y avait pas encore, à cette époque, de collège français dans les Provinces Maritimes. Six ans plus tard, il fut admis au Grand Séminaire de Montréal. Après son ordination en 1870, il fut nommé curé dans sa paroisse natale; il y demeura jusqu'en 1886. Ensuite il fut curé de la paroisse de Rogersville jusqu'à sa mort en 1915.

Dès le début de son ministère, l'abbé Richard s'intéressa grandement à la question de l'éducation chez les siens. Entre autres, en 1874, il fonda la Collège Saint-Louis. En effet, il trouvait que le Collège Saint-Joseph était trop bilingue et pas assez acadien et que, de toutes façons, dans une société rurale dépourvue de bons moyens de communications, il y avait de la place pour d'autres collèges acadiens. Toutefois, Mgr Rogers, l'évêque irlandais de Chatham, trouvait que le collège acadien de Saint-Louis ne comblait pas les besoins de la jeunesse irlandaise de la région et il provoqua donc la fermeture du Collège en 1882. L'abbé Richard a été aussi fondateur d'un couvent qu'il fit construire, en 1881, et dont il confia la direction aux religieuses enseignantes de la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

L'abbé Richard a été l'un des grands promoteurs du mouvement de colonisation en Acadie. Comme d'autres chefs acadiens de l'époque, il encouragea très fortement le défrichement de nouvelles terres. Il était convaincu que c'était la meilleure solution au problème de la rareté des terres dans les anciens villages acadiens et à celui de l'émigration des Acadiens vers les villes des États-Unis. Alors, il se chargera de l'établissement de deux nouvelles colonies, Acadieville et Rogersville, dont il fut vraiment le fondateur. Élu président d'une société de colonisation à la Convention acadienne de 1884, il dépensa énormément d'énergie à promouvoir les intérêts de la colonisation.

Les contemporains de Marcel-François Richard lui ont donné le titre de Père de l'Acadie nouvelle. Il a été en effet un des plus importants chefs de file de la Renaissance acadienne. A la Convention de Memramcook, en 1881, il se fit le champion de l'Assomption de préférence à la Saint-Jean-Baptiste à titre de fête nationale des Acadiens. Grâce à ses efforts et à son éloquence, l'Assomption fut adoptée par les délégués. Lors du deuxième congrès national tenu à Miscouche en 1884, l'abbé Richard joua encore un rôle déterminant dans le choix du drapeau acadien et de l'air national.

Il travailla aussi intimement avec Pascal Poirier et Pierre-Amand Landry dans les revendications qui furent présentées au Saint-Siège concernant la question de la nomination d'un évêque acadien. Dans ce but il fit deux voyages à Rome, en 1907 et en 1910, où il reçut enfin du Pape Pie X la promesse que l'Acadie aurait bientôt un évêque. En 1912, le Saint-Siège nommait un évêque acadien. En somme, les démarches de l'abbé Richard auprès des autorités romaines ont beaucoup contribué à résoudre cette important question.

En 1905, en reconnaissance du grand dévouement de l'abbé Richard au service de l'Église, le Saint-Siège l'honora en le faisant Prélat Domestique de Sa Sainteté le pape Pie X. A partir de cette date, on l'appelera Monseigneur Richard.

Il est décédé en 1915. Sa dépouille mortelle repose à Rogersville au monument de Notre-Dame de l'Assomption qu'il avait lui-même fait construire en 1912.

Membres du Comité exécutif

de la deuxième Convention nationale acadienne présents à Miscouche

L'honorable Olivier-J. LeBlanc (1830-1919)

L'honorable Olivier-J. LeBlanc est né à Memramcook en 1830. Il fréquenta l'école de son village. Cultivateur de profession, il alla dans sa jeunesse s'établir à Sainte-Marie où il s'engagea aussi dans les affaires du commerce.

En 1882, il se porta candidat aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick et fut élu. Réélu à chaque élection, il siégea au gouvernement jusqu'en février 1891. A partir de 1889, il fut ministre sans portefeuille dans le Conseil exécutif provincial. En avril 1891, il fut élevé au Conseil législatif.

Narcisse-A. Landry (1856-1941)

Narcisse-A. Landry est né à Memramcook le 14 avril 1856. Il était le plus jeune fils d'Amand Landry, le premier Acadien élu à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, et frère du juge Pierre-Amand Landry. Après avoir terminé ses études au Collège Saint-Joseph, il étudia le droit au bureau de son frère et à l'École de droit de Boston. Il fut admis au Barreau en juin 1879. Il pratiqua d'abord trois ans à Shédiac et ensuite il se fixa de façon définitive à Bathurst. Il fut candidat aux élections fédérales de 1887 et de 1891.

Rémi Benoît (1842-1919)

Rémi Benoît est né à D'Escousse, Île-Madame (Cap-Breton), en 1842. D'abord enseignant et puis inspecteur d'écoles, M. Benoît fut aussi percepteur des douanes du port d'Arichat (Cap-Breton).

En 1896, il émigra, comme tant d'autres de ses contemporains, aux États-Unis. Dans ce pays, il continua à se dévouer à l'avancement des siens. Il fut, en effet, le premier président de la Société l'Assomption, fondée à Waltham en 1903. Il revint en Acadie en 1913 pour occuper un poste à la rédaction de l'*Évanégline,* à Moncton.

Édouard Girouard (1856-1949)

Né à Sainte-Marie, comté de Kent (Nouveau-Brunswick), le 25 novembre 1856, Édouard Girouard fréquenta l'école de son village, l'école graduée de Bouctouche, l'école grammaire de Richibouctou et le collège Saint-Michel de Chatham. Après avoir enseigné pendant un an dans sa paroisse, et avoir été commis au bureau de poste de Richibouctou pendant dix-huit mois, il étudia le droit et fut admis au Barreau en 1883. Il s'établit la même année à Moncton. Il fut le vérificateur des comptes de la ville de Moncton de 1884 à 1886.

Dr Lucien-J. Belliveau (1861-1911)

Le Dr Lucien-J. Belliveau était natif de Memramcook. Diplômé du collège Saint-Joseph, il obtint en 1884 son diplôme en médecine de l'Université Victoria de Montréal. Il se fixa ensuite à Shédiac. Lorsque Shédiac fut constituée en ville, il en devint le premier maire.

Grand patriote acadien et bon orateur, il lança l'idée de la Caisse écolière de la Société l'Assomption dans un discours qu'il prononçait lors de la fondation de cette association à Waltham, en 1903.

Dr Fidèle Gaudet (1850-1927)

Le docteur Fidèle Gaudet, de Météghan, Nouvelle-Écosse, est né au Village-de-l'Église, dans la paroisse de Memramcook, le 15 juin 1850.

Après avoir terminé un cours d'études classique au collège Saint-Joseph, il étudia la médecine et obtint son diplôme en 1875 de l'École de médecine de l'Université Victoria, à Montréal. Il se fixa immédiatement à Memramcook, sa paroisse natale, où il demeura jusqu'en septembre 1881, alors qu'il alla s'établir à Météghan, Nouvelle-Écosse.

Dr Alexandre-P. Landry (1834-1905)

Le Dr Alexandre-P. Landry est né à Sainte-Marie, comté de Kent, Nouveau-Brunswick, le 12 juin 1834. Il fit un cours d'études au collège Sainte-Anne de la Pocatière et décrocha son diplôme d'instituteur de l'École normale du Nouveau-Brunswick. Il consacra une douzaine d'années à l'enseignement dans les écoles publiques.

En novembre 1867, il entra au Collège médical de l'Université Harvard, à Boston, où il décrocha son diplôme en médecine en 1870. Il fut alors proclamé le premier médecin acadien des Provinces Maritimes. Il était donc, en 1884, le doyen des médecins acadiens. Il établit sa pratique d'abord dans le district de Clare, en Nouvelle-Écosse. Cette même année (1870), il fut nommé inspecteur d'école pour le même district. En 1877, il alla s'établir à Bouctouche. Il exerça sa profession dans le comté de Kent durant près de neuf ans. Il retourna s'établir dans la région de Clare en 1886.

Auguste Renaud (1826-1897)

On ne possède aucun renseignement précis sur Auguste Renaud avant son arrivée à Bouctouche vers 1860. Il existe diverses versions concernant son arrivée mystérieuse en Acadie. Entre autres,l'histoire orale rapporte qu'il était un matelot français abord d'un vaisseau marchand lorsqu'il se décida, au large de Bouctouche, de sauter à l'eau et de gagner la rive à la nage. Il serait né à Bordeaux, France, en 1826.

Possédant un peu d'instruction, il se fit instituteur à la demande des habitants de Bouctouche. Il s'engagea aussi dans le commerce du bois et du poisson.

A la première élection fédérale, en septembre 1867, il fut élu membre du Parlement canadien pour le comté de Kent. Auguste Renaud fut donc le premier député français du Nouveau-Brunswick à siéger à la Chambre des communes.

Défait aux élections de 1872 et de 1874, il se retira de l'arène politique. En 1885, il fut nommé sous-percepteur des douanes à Bouctouche.

L'honorable Joseph-Octave Arsenault (1828-1897)

Joseph-Octave Arsenault est né à Cascumpèque (Île-du-Prince-Édouard) le 5 août 1828 et déménagea à Baie-Egmont avec ses parents en 1831. Il reçut son instruction aux écoles paroissiales de Baie-Egmont et de Miscouche ainsi qu'à l'Académie centrale de Charlottetown. De 1847 à 1865 il se livra à l'enseignement.

En 1865, il abandonna l'enseignement et établit un commerce à Abram-Village et, plus tard, à Wellington. Il s'établit à Abram-Village où il s'adonna aussi à l'agriculture. Il devint également propriétaire d'une usine de mise en conserve du homard. En 1867, il fut élu à l'Assemblée léglislative de l'Ile où il siégea pendant 28 ans. Il fit partie de plusieurs administrations à titre de membre du Conseil exécutif de la province.

En 1895, Joseph-Octave Arsenault fut nommé Sénateur. Il ne siégea au Sénat que pendant deux ans car il décéda le 14 décembre 1897. Il a l'honneur d'avoir été le seul Acadien de l'Île-du-Prince-Édouard qui ait siégé au Sénat canadien.

Antoine Girouard (1836-1904)

Antoine Girouard est né à Sainte-Marie, comté de Kent (Nouveau-Brunswick), en 1836. Après avoir fréquenté l'école de son village, il s'établit à Bouctouche où il s'engagea dans le commerce.

De 1870 à 1874, il siégea à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. En 1874, il fut nommé shériff du comté de Kent. Il occupa ce poste jusqu'à 1888.

Stanislas Blanchard (1854-1916)

Né à Rustico (Île-du-Prince-Édouard) le 25 mars 1854, Stanislas Blanchard fit ses études primaires à l'école de sa paroisse. Il termina ses études secondaires au Collège Saint-Dunstan, Charlottetown, où il obtint un brevêt d'instituteur et enseigna pendant deux ans. En 1876, il commença ses études en droit et il fut admis au Barreau de l'Île en 1881. Il fut le premier Acadien de l'Île à devenir avocat. Il fixa sa résidence à Charlottetown.

En 1905, il est nommé juge du Comté de Kings, poste qu'il remplit jusqu'à sa mort en 1916. Il fut le premier Acadien de l'Île à être nommé juge.

Ferdinand Robidoux (1849-1921)

Ferdinand Robidoux est né à Saint-Rémi, dans la province de Québec, le 14 juin 1849. Il devint propriétaire du *Moniteur Acadien* lorsque son fondateur, le Montrélais Israël-D. Landry, en abandonna la direction vers la fin de 1867. Il en partagea d'abord la possession avec Norbert Lussier, originaire lui aussi du Québec. Cependant, à partir de 1873, Robidoux en devint l'unique propriétaire; la famille Robidoux devait administrer le journal jusqu'à sa dissolution en 1926.

En tant que propriétaire et rédacteur-en-chef du premier journal de langue française dans les Provinces Maritimes, Ferdinand Robidoux joua un rôle important dans le développement du nationalisme acadien de la fin du 19e siècle.

Tourisme I.-P.-É.

100 ans après

Partout en Acadie on fête cette année le 100e anniversaire du drapeau acadien. Ce symbole d'identité fut choisi en 1884 lors de la deuxième Convention nationale acadienne qui se déroulait à Miscouche, Île-du-Prince-Édouard.

Le 15 août 1984, un siècle après l'événement, Acadiens et Acadiennes de tous les coins du pays se donnent rendez-vous à l'Île-du-Prince-Édouard pour célébrer en grandeur le centenaire de leur drapeau. C'est à cette occasion qu'on dévoile un monument commémoratif et qu'on participe, pendant quelques jours, à de nombreuses activités qui mettent en évidence la richesse et le dynamisme de la culture acadienne.

Ces fêtes sont dues à l'initiative de la Société Nationale des Acadiens.